

The background is a solid salmon color. It features several abstract geometric elements: a yellow arrow pointing up and to the right in the top left; a teal arrow pointing up and to the right in the top right; a purple arrow pointing up and to the right in the middle right; a teal arrow pointing up and to the right in the bottom right; a purple arrow pointing up and to the right in the bottom left; and a yellow arrow pointing up and to the right in the bottom center. There are also various L-shaped and rectangular blocks in teal, purple, yellow, and green, some overlapping each other.

RAPPORT
ANNUEL
2024



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

Sommaire

P4 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

NOTRE ORGANISATION

- P6 Notre raison d'être
- P8 Nos adhérents dans nos instances au 31 décembre 2024
- P10 Une nouvelle organisation en 2024
- P13 Mouvements au sein de la Direction et du Secrétariat du CFONB
- P14 Activité du Bureau de Normalisation
- P16 Point sur la Normalisation
- P20 Autour du site internet

AUTOUR DES PÔLES

- P22 Cinq équipes unies à l'image des cinq anneaux des jeux olympiques
- P23 Les 4 Pôles du CFONB au 31 décembre 2024

L'ACTIVITÉ DES PÔLES EN 2024

- P24 Instruments de paiement
- P32 Standards et évolution numérique
- P40 Contributions transverses
- P46 Réglementation et conformité

P54 LES COMMUNICATIONS DU CFONB EN 2024

NOTRE FILIALE EBICS SC

- P56 EBICS SC
- P57 Working Group EBICS

ÉVÉNEMENT DU CFONB

- P58 Jeudi 28 mars 2024 : Rencontres dédiées à la Normalisation

AUTRES CONTRIBUTONS

- P60 AFEPAME
- P60 AMAF
- P61 IEOM
- P61 OPT de Nouvelle Calédonie

Éditorial



Le mot de la Présidente

Marie-Anne LIVI
Présidente

Chers collègues, chers partenaires,

En tant que Présidente du CFONB, j'ai le plaisir de vous adresser ces quelques mots pour accompagner la publication du rapport d'activité de notre association.

Je n'aurais pas la prétention de vous lister tous les travaux menés par les équipes au cours de cette année tant ils ont été divers et nombreux. Arrêtons-nous sur quelques éléments notables.

L'année 2024 a vu se concrétiser les travaux engagés en 2023, sur la visibilité du CFONB auprès des organismes extérieurs avec l'objectif stratégique de renforcer les canaux de communication avec nos partenaires.

Plus globalement, dans le cadre de la conduite du changement, la feuille de route établie a obtenu des résultats visibles : simplification des instances, meilleure visibilité des pôles, cadre de référence clarifié.

Nous constatons également chaque jour les améliorations fonctionnelles apportées à notre site web, clé de voute pour nos membres pour le fonctionnement au quotidien et la publication de brochures ou communications.

Par ailleurs, la refonte des Statuts, du Règlement Intérieur et du livre des procédures du CFONB a nécessité un travail considérable et je tiens à remercier le comité juridique et les experts du groupe restreint pour la qualité du travail accompli.

Tout ceci contribue à la promotion du savoir-faire du CFONB.

Ouverture et renouvellement ont également marqué cette année 2024 : l'AFEPAME a confirmé sa participation à deux groupes de travail, le CCF participe désormais à un groupe de travail et nous avons accueilli plusieurs nouveaux représentants dans les instances de Direction, de nouveaux animateurs pour les pôles B, C, D, un nouveau Trésorier pour notre association sans oublier bien sûr un nouveau chargé de mission au sein de l'équipe du CFONB.

Je remercie nos membres et le secrétariat du CFONB pour cette belle vitalité !

Enfin, les grands événements n'ont pas manqué de rythmer notre activité. Les Rencontres du CFONB du 28 mars, en partenariat avec la FBF, dédiées à la Normalisation ont permis de réunir 125 participants dans l'auditorium de la FBF. Retenons aussi les Réunions internationales des comités ISO dédiés aux services financiers qui se sont déroulées du 13 au 17 mai à Minneapolis avec 95 experts en présentiel, 55 pays représentés et nos représentants Pierre Epailard (CFONB) et Laurent Lafeuillade (SG).

Je nous souhaite que 2025 soit une année aussi riche que 2024.

Et comme chaque année, je remercie tous les contributeurs qui par leur investissement font du CFONB un organe important de l'écosystème bancaire, reconnu et apprécié.

Marie-Anne LIVI
Présidente

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

JANVIER

- 23/01**
• Dernier Bureau du Conseil

FÉVRIER

- 27/02**
• Premier Comité de coordination
- 27/02**
• Nomination de Frédérique Fagès (BNP Paribas), animatrice suppléante du Pôle B
- 29/02**
• Nomination de Géraldine Debost (groupe Crédit Agricole), animatrice de la CSP
• Nomination de Frédéric Lallemand (groupe Crédit Agricole), animateur suppléant de la CSP
- 28/02**
• Réunion d'informations pour les animateurs

MARS

- 05/03**
• Premier Comité de direction
- 14 et 15/03**
• Réunion du Working Group EBICS (Berlin)
- 18/03**
• Comité financier
- 26/03**
• Comité de direction
- 28/03**
• Événement CFONB - Rencontre dédiée la Normalisation avec la participation de l'ancien ministre de l'Économie Arnaud Montebourg
- 29/03**
• Nomination de Lirka Bibezić (BNP Paribas), animatrice du GT Miroir EPC Request To Pay
• Nomination de Carole Bailleul, (BNP Paribas), animatrice du GT Virement/Prélèvement

AVRIL

- 02/04**
• Comité de coordination
- 25/04**
• Séminaire des Bureaux de Normalisation organisé par l'AFNOR

MAI

- 13 au 17/05**
• Semaine des réunions internationales des comités et sous-comités ISO TC68 dédiés à la normalisation des Services Financiers (Minneapolis)

JUIN

- 04/06**
• Comité de direction
• Assemblée générale ordinaire
• Création du GT Obligations Tiers Déclarants avec 2 nouveaux ss GT IFU et FATCA/EAI
- 25/06**
• Comité de coordination

JUILLET

- 08/07**
• Comité juridique
- 22/07**
• Arrivée de Pierre Baumgarten, nouveau chargé de mission au sein du CFONB

SEPTEMBRE

- 01/09**
• Départ de Laurent Lafeuillade (Trésorier du CFONB et Président des CN2 et CN SF)
- 10/09**
• Comité de direction
- 10/09**
• Nomination de Sylvain Lassalle (Société Générale), Trésorier du CFONB et Président des CN2 et CN SF
- Nomination de Thierry Cailletet (groupe BPCE), animateur du Pôle C
- 19 et 20/09**
• Réunion du Working Group EBICS (Zurich)

OCTOBRE

- 07/10**
• Assemblée générale extraordinaire

NOVEMBRE

- 04/11**
• Comité financier
- 12/11**
• Comité de coordination

DÉCEMBRE

- 03/12**
• Comité de direction
- 03/12**
• Nomination de Clément Bourgeois (Banque de France), animateur du Pôle D
• Nomination d'Audrey Jaffres (groupe Crédit Agricole), animatrice du ssGT IFU
• Nomination de Claire Lacroix (CCF), animatrice du ssGT FATCA/EAI
• Création du GT Miroir de la Task Force OCT INST
• Nomination de Romuald Bellier (groupe BPCE), animateur du GT Miroir de la Task Force OCT INST
• Création du GT Miroir de la Task Force VoP
• Nomination de Géraldine Debost (groupe Crédit Agricole), animatrice du GT Miroir de la Task Force VoP
• Nomination de Philippe Evenot (La Banque Postale), animateur suppléant du GT Miroir de la Task Force VoP

NOTRE ORGANISATION

Notre raison d'être

Le CFONB prépare la place bancaire française aux impacts techniques découlant de nouvelles initiatives françaises, européennes et internationales, et en facilite l'adoption par les entreprises et leurs prestataires.

Notre objectif principal est de garantir l'interopérabilité entre les acteurs et d'optimiser les processus dans le souci d'un meilleur service rendu aux clients de nos adhérents.

Sur la base des normes auxquelles le CFONB contribue dans les instances internationales, il définit et maintient, au plan domestique, des standards, règles et processus opérationnels du domaine bancaire.

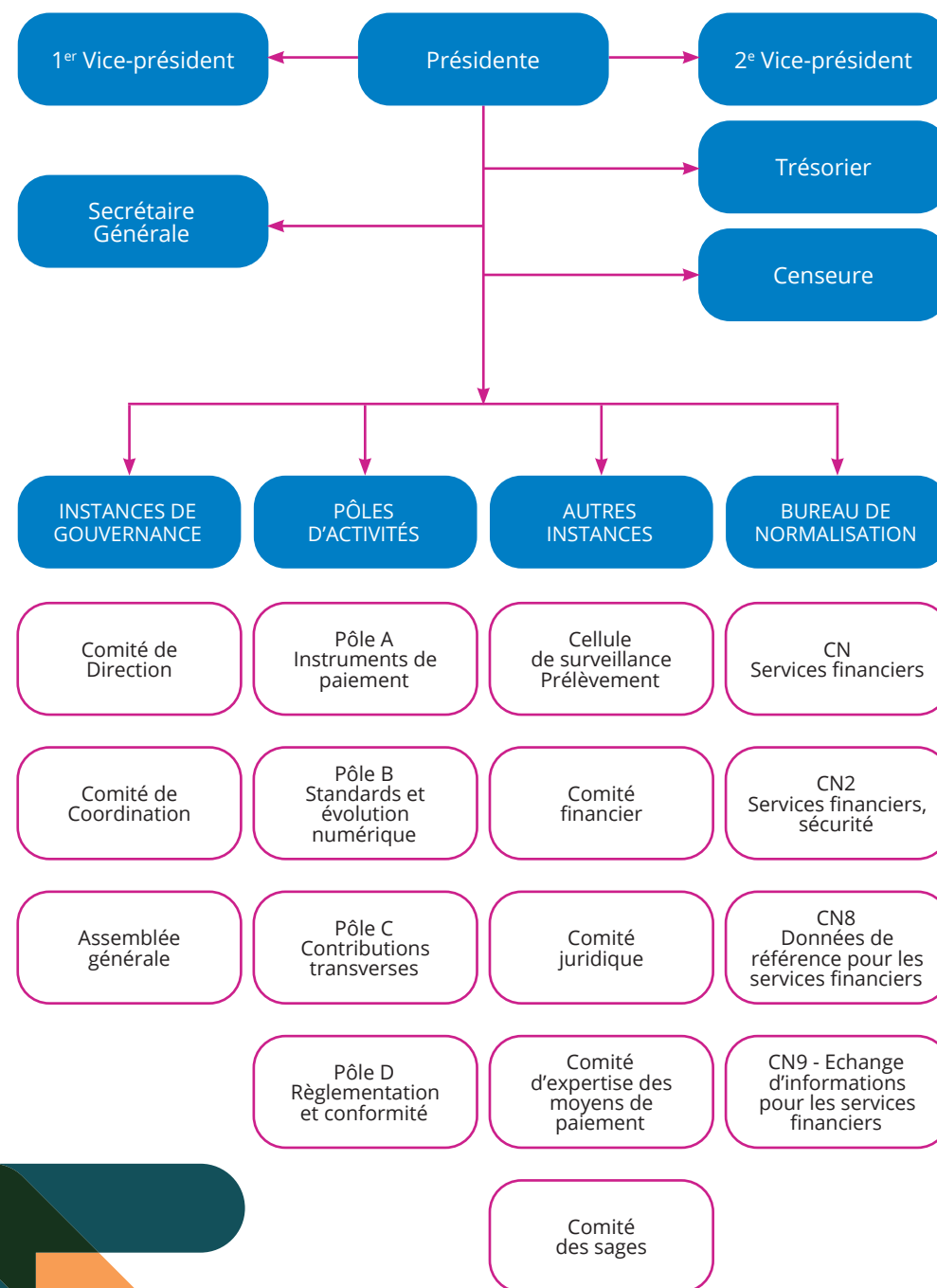
L'activité du bureau de Normalisation permet également au CFONB d'assurer une veille normative mais également technique et fonctionnelle.

En vertu du décret du décret n° 2009-697 et suite à la décision du 5 décembre 2022 du délégué interministériel aux normes, Mr Patrick Stefanini, dépendant du ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté numérique, le CFONB est agréé Bureau de Normalisation pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2023.

En tant que Bureau de Normalisation par délégation d'AFNOR pour le domaine financier, il contribue en liaison avec les acteurs concernés, à :

- Élaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- Définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- Alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

Organigramme CFONB 2024



Nos adhérents dans nos instances au 31 décembre 2024

COMITÉ DE DIRECTION

Membres fondateurs et de droit



Alexandre STERVINOÛ
1^{er} Vice-président
du CFONB
Banque de France



Yves LE QUERREC
2^{ème} Vice-président
du CFONB
La Banque Postale



Sylvain LASSALE
Trésorier du CFONB
Groupe Société
Générale



Marie-Anne LIVI
Présidente du CFONB



Ivan HUANT
Groupe BPCE



Sophie GIORGI
Groupe
Crédit Agricole



Frédérique FAGES
BNP Paribas



Carole GHILARDI
Censeure
Caisse des Dépôts
et Consignations



Jeremy Neil ALLAM
Confédération
Nationale
du Crédit Mutuel



Jérôme RAGUÉNÈS
Fédération Bancaire
Française

Membres associés



Christophe ROBE
Caisse des Dépôts
et Consignations



Mireille MERCIER
OCBF



Karine RUMAYOR
ASF



Jacques VANHAUTER
STET



Valérie DUBOIS-DELMAS
Groupement des
Cartes
Bancaires CB



Arnaud GRASS
HSBC



Anne BALLERINI
Secrétaire Générale
du CFONB



Pierre EPAILLARD
Responsable du BN CFONB



Pierre BAUMGARTEN
Chargé de mission au CFONB

Membres partenaires



Thomas DE DECKLER
OPT
Nouvelle Calédonie



Robert LAURE
AMAF

COMITÉ DE COORDINATION



Valérie DESCHAMPS
Société Générale



Yves LE QUERREC
La Banque Postale



Thierry CAILLETET
BPCE



Anne BALLERINI
Secrétaire Générale
du CFONB



Clément BOURGEOIS
Banque de France



Frédérique FAGES
BNP Paribas



Frédéric LALLEMAND
Groupe Crédit
Agricole



Jérémy NEIL ALLAM
Confédération
Nationale du Crédit
Mutuel



Hafid BAOUZ
Fédération
Bancaire Française



Pierre EPAILLARD
Responsable du BN CFONB



Pierre BAUMGARTEN
Chargé de mission au CFONB



Une nouvelle organisation en 2024

2024 a permis le déploiement de la feuille de route établie fin 2023 à la suite de la mission organisationnelle et stratégique.

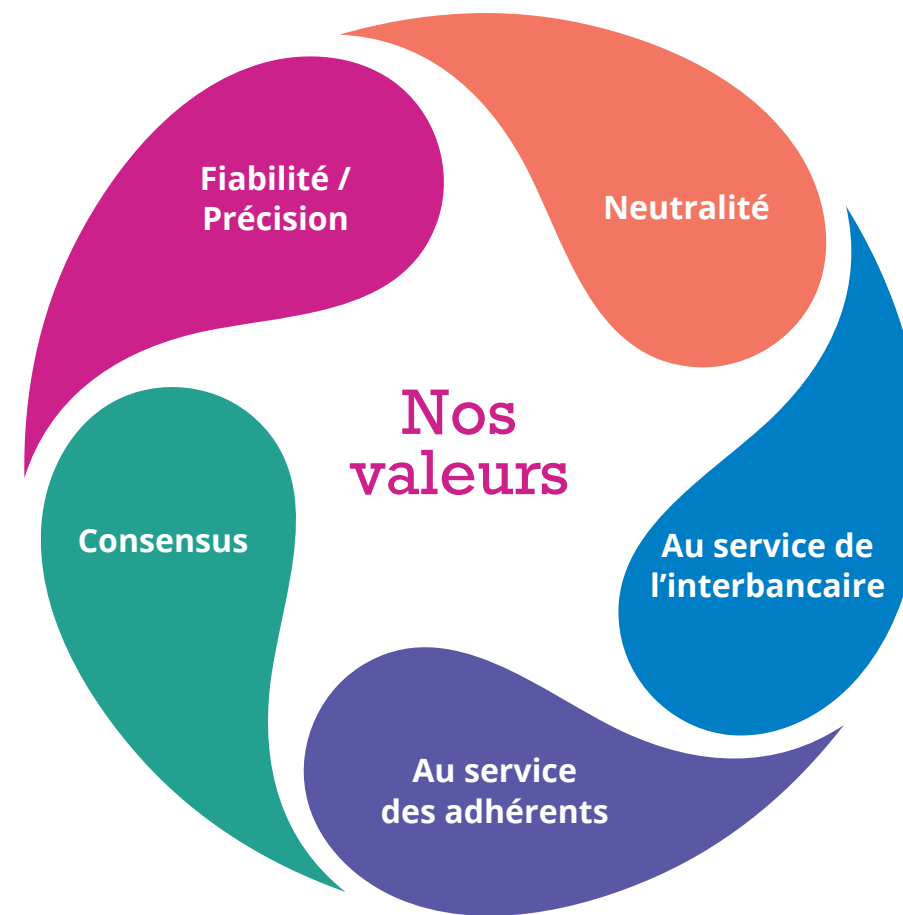
Nos missions, nos valeurs, notre ambition ont été revisitées aboutissant à un cadre de référence clarifié à la fois pour nos membres et pour nos sollicités et utilisateurs.

Le CFONB bénéficie désormais d'une gouvernance rationalisée avec un Comité de direction qui privilégie les sujets de fonds et les échanges entre membres et un Comité de coordination, antichambre du Comité de direction, qui assure le pilotage opérationnel des travaux et leur cohérence transverse.

Plus qu'ailleurs sans doute, lié à notre caractère très opérationnel, le CFONB forme une communauté d'experts de ses adhérents : communauté qui permet d'avancer et continuer à produire des livrables de qualité et des communications toujours attendus.

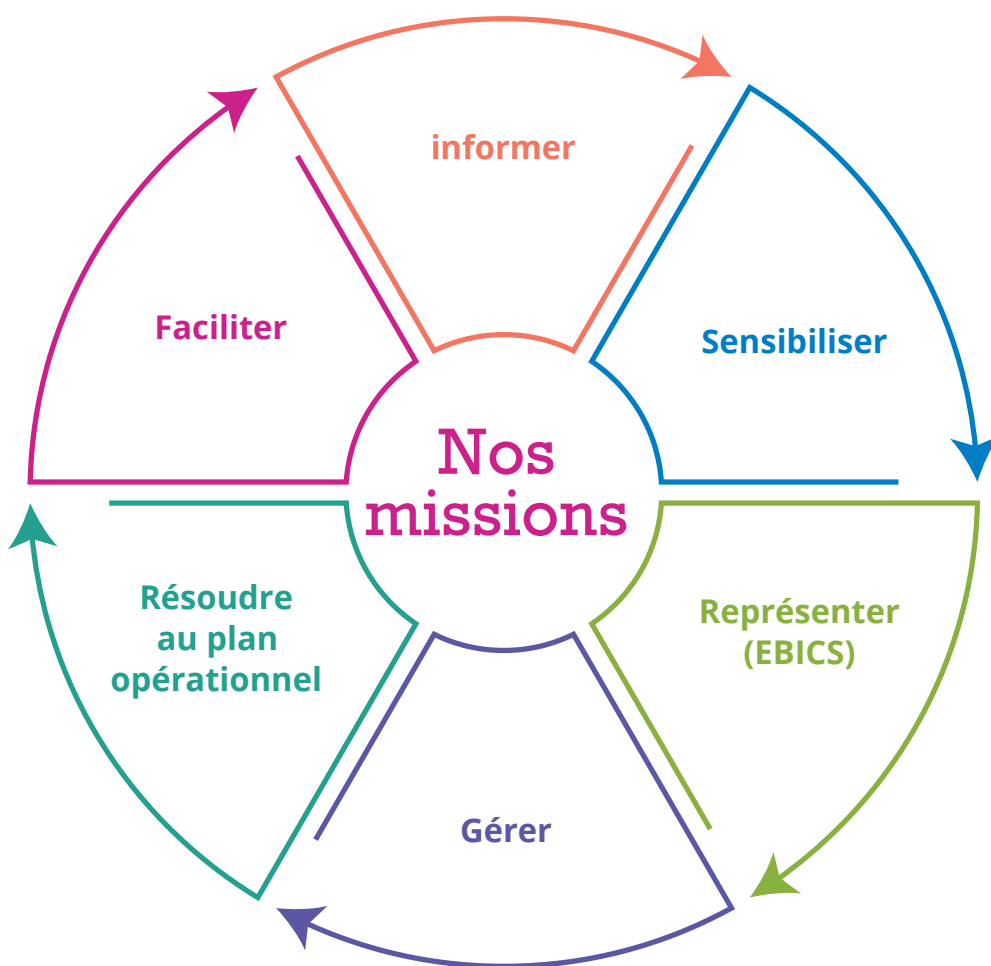
L'équipe du secrétariat du CFONB a aussi pu être renforcée en 2024 afin à la fois de mieux apporter un support à l'organisation et veiller au bon fonctionnement des travaux.

Comité de Direction du CFONB



Notre ambition est la reconnaissance par :

- les solliciteurs de la valeur ajoutée du CFONB pour garantir l'interopérabilité des processus bancaires
- nos adhérents de :
 - l'économie de ressources obtenue grâce à la mutualisation des expertises
 - la défense de leurs intérêts pour faciliter la mise en œuvre des standards et des normes auprès des instances nationales et internationales qui les édictent



Mouvements au sein de la Direction et du Secrétariat du CFONB



Présentation de **Sylvain Lassale**

Société Générale

Trésorier du CFONB, Président de la CN SF Services Financiers

Trésorier du CFONB

Je suis ravi de « perpétuer la tradition » en reprenant le poste de Trésorier du CFONB, à la suite de Laurent Lafeuillade et de Frantz Teissèdre ; je remercie les établissements représentés au CFONB pour leur confiance et pour la validation de ma candidature. J'ai eu le plaisir de découvrir à mon arrivée une situation financière saine et stable, et je m'engage à tout faire pour perpétuer cet état de fait dans les années à venir, tout en accompagnant les évolutions des activités de notre Association. Qu'il me soit permis, au passage, de remercier chaleureusement la Secrétaire Générale du CFONB pour ses nombreuses explications, aussi exhaustives que limpides, sur la situation financière et sur les budgets de fonctionnement de l'Association au moment de ma prise de poste !

Président de la CN SF Services Financiers

Je suis très honoré de reprendre la présidence de la CN2, relative à la Sécurité des Services Financiers, et, plus généralement, de participer à l'ensemble des Commissions de Normalisation gérées par le CFONB. Dans ce contexte, je collabore avec tous nos participants experts qui permettent à la Place française d'être entendue au niveau mondial sur les questions normatives.



Présentation de **Pierre Baumgarten**

Chargé de mission au CFONB

Après plusieurs années d'expérience dans le monde bancaire et des fintechs, je suis très heureux de rejoindre le CFONB. Intégrer cette organisation me permet d'être au cœur des enjeux du numérique, un domaine qui m'a toujours passionné. Curieux de nature et toujours en quête de nouveaux sujets à explorer, je suis ravi de pouvoir apporter mon dynamisme et ma détermination pour faire avancer des projets structurants.

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe du secrétariat général, pour leur accueil bienveillant et leur confiance. Cette confiance prend tout son sens aujourd'hui, car j'ai l'honneur d'animer un groupe de travail, une mission que j'aborde avec enthousiasme et engagement.

L'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB en 2024



Pierre Epailard (CFONB)
Responsable du Bureau de Normalisation⁽¹⁾.

A ce titre, il est référent pour l'activité de normalisation en concertation avec les acteurs du système français de normalisation (AFNOR et SQUALPI). Il anime les travaux normatifs des 4 commissions de normalisation⁽²⁾ qui sont miroirs des comités internationaux de l'ISO dédiés au secteur financier, organise leurs tâches et assure leur secrétariat. Il participe aux instances de gouvernance et de concertation du système français de normalisation dont le CFONB est membre.

En tant que Bureau de Normalisation par délégation d'AFNOR pour le domaine financier, le CFONB contribue en liaison avec les acteurs concernés, à :

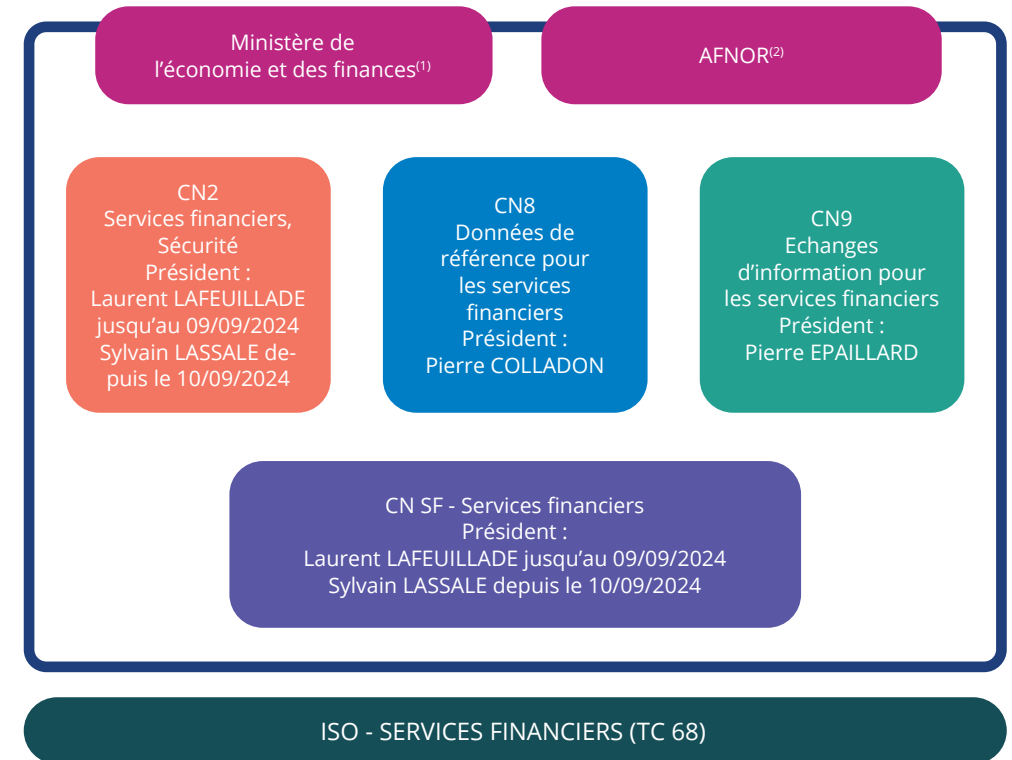
- Élaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- Définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- Alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

En 2024 les activités du CFONB en tant que Bureau de Normalisation ont été très actives :

- 68 normes ISO suivies et mises à jour par le BN
- 4 commissions de normalisation
- Portefeuilles de 68 normes ISO et 24 normes NF
- 270 consultations ISO avec un taux de réponse de 100%
- 44 réunions dont 20 à l'international (hors working-groups)
- Représentation française de 83% dans les comités, sous-comités et WG ISO (80% en 2019)

⁽¹⁾ Bureau de Normalisation dès sa création en 1930, ce statut a été confirmé par décret en 2009 par le Ministère de l'économie et des Finances. Au 05 décembre 2022, l'agrément du CFONB en tant que BN a été renouvelé pour 4 ans.

⁽²⁾ Les 4 commissions de Normalisation du secteur financier, sont gérées par le CFONB par délégation AFNOR.



CN2 - Services financiers, Sécurité

Président
Sylvain LASSALE depuis le 10/09/2024 (*départ de Laurent LAFEUILLADE le 09/09/2024*)
Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB



CN8 - Données de référence pour les services financier

Président
Pierre Colladon - SGSS



Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB



CN9 - Echanges d'information pour les services financiers

Président
Pierre Epailard - CFONB
Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB



CN SF - Services financiers

Président
Sylvain LASSALE depuis le 10/09/2024 (*départ de Laurent LAFEUILLADE le 09/09/2024*)
Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB



Point sur la Normalisation

Le sujet majeur qui a mobilisé un grand nombre d'experts au niveau du comité ISO TC68 SC9 dédié aux échanges financiers est celui de la révision de la norme ISO 20022 qui s'est achevé en fin d'année 2024.

Ainsi les 9 parties de la norme ISO20022 version 2024 seront soumises à approbation début mars 2025 pour une publication définitive en mai 2025 :

- **Part 1** : Metamodel
 - **Part 2** : UML profile
 - **Part 3** : Modelling
 - **Part 4** : XML Schema generation
 - **Part 5** : Reverse engineering
 - **Part 6** : Message transport characteristics
 - **Part 7** : Registration
 - **Part 8** : ASN.1 generation (Abstract Syntax Notation One)
- Création d'une nouvelle partie :
- **Part 9** : Syntax Generation Requirements and Rules

L'un des autres sujet phare concerne le projet de norme sur la sécurité du paiement par code barre/ QR code ainsi que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les services financiers.

Un groupe de travail dédié a été créé au niveau du comité ISO Services Financiers. De nombreux projets de révision des normes concernant la sécurité des échanges dans la banque de détail sont en cours, et nos représentants français contribuent activement, que ce soit pour la révision du code PIN, les algorithmes de chiffrement ou le projet de norme « Cadre de Gestion Sécuritaire pour les TPP ».



Concernant les données de référence, les experts français ont suivi et apporté leurs commentaires sur le projet normatif 'Natural Person Identifier' au regard du règlement Européen RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Nous remercions l'ensemble de nos experts et animateurs de nos 4 Commissions de Normalisation⁽¹⁾ pour leur implication et leur participation aux nombreux groupes de travail internationaux.

⁽¹⁾ CN2 : Sécurité, CN8 : Données de Référence, CN9 : Echange d'informations, CN SF : Services Financiers



Réunions internationales ISO en mai 2024

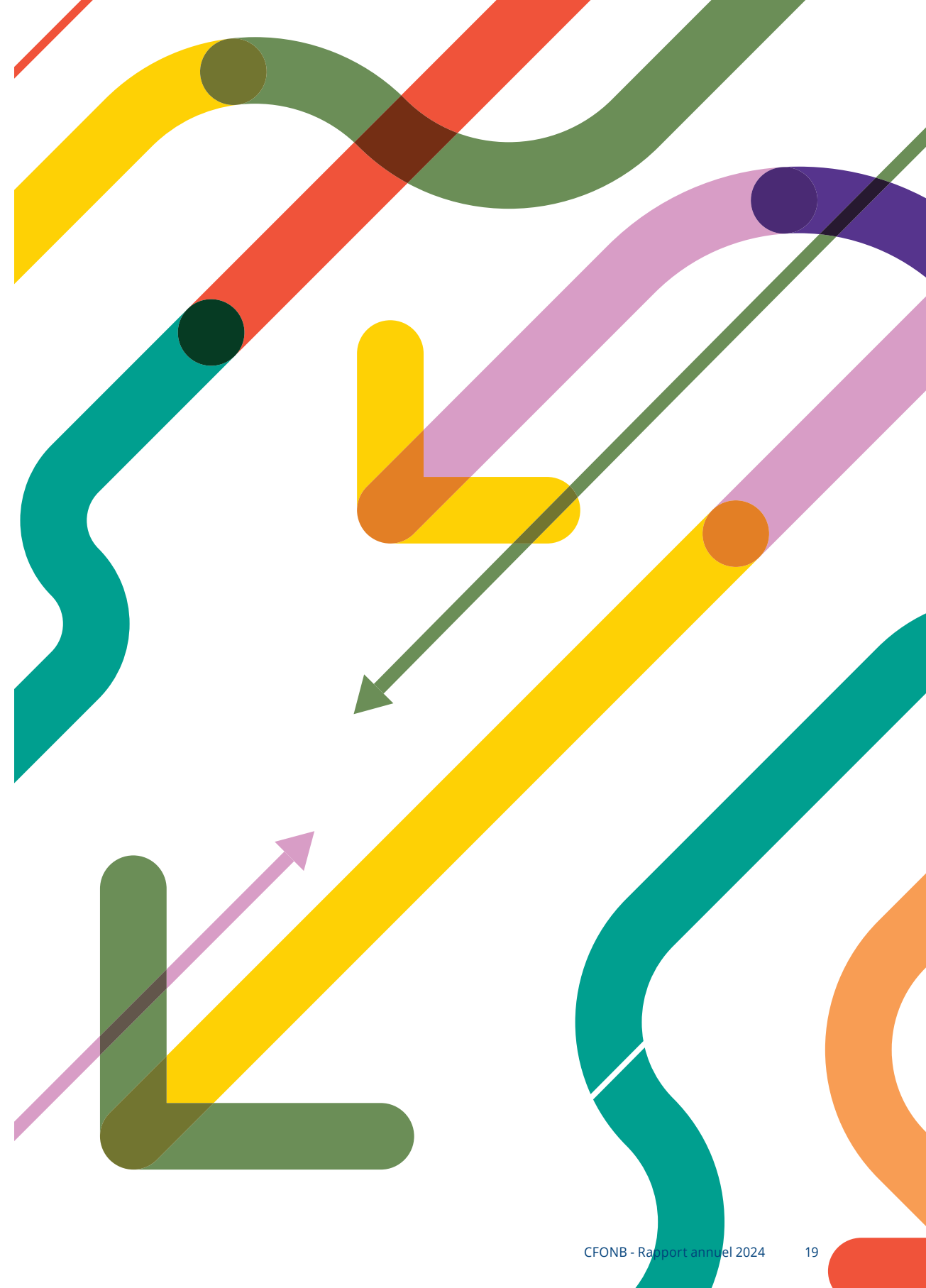
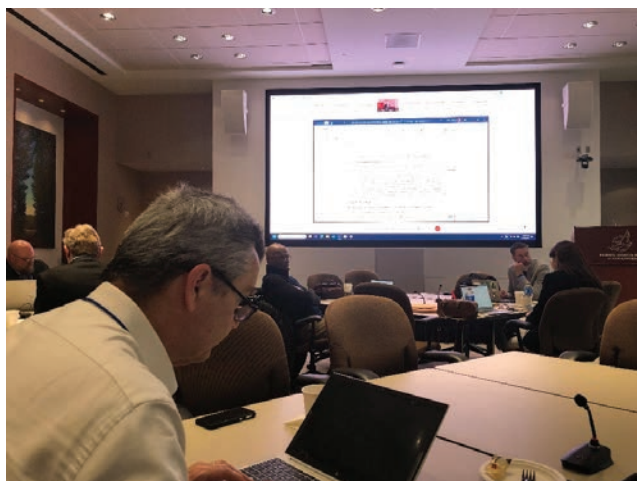
Les réunions du comité ISO dédiées aux services financiers (ISO/TC68 et Registration Management Group) se sont tenues à Minneapolis (USA) du 13 au 17 mai 2024.

Les résolutions suivantes ont été prises :

- En ce qui concerne le domaine sécurité des paiement (ISO TC68 SC2), il est à noter la création d'un groupe ad hoc dédié aux monnaies digitales. Un appel à expert sera prochainement relayé.
- La révision du code PIN (Partie 1 : Principes de base et exigences relatifs aux PINs dans les systèmes à carte) est actée avec la constitution d'un groupe de travail dédié. Un appel à experts sera lancé très prochainement.
- Suite à la publication des spécifications techniques dédiées à la sécurité des monnaies digitales (ISO TS 23526), le groupe de travail dédié est dissous.
- Concernant la révision en cours de la norme LEI vérifiable (vLEI) permettant de répondre aux exigences mondiales en matière d'authentification et de vérification automatisées des entités légales, les réserves émises par les experts français ont été réaffirmées.
- L'agenda des livrables concernant les différentes parties de la norme ISO 20022 en cours de révision depuis 2019 a été confirmée avec une première livraison dès juillet 2024.
- Un appel à expert, infructueux lors de son premier lancement, dédié à la normalisation des reportings banque centrales (notamment BCE), avec la création de la norme ISO 5116, sera réitéré.
- En 2020, le travail de normalisation des API avait abouti à la publication de spécifications techniques pour les API (ISO/TS 23029). Ce document sera prochainement révisé avec en input un 'white paper' en cours de rédaction par ISDA (International Swaps and Derivatives Association, UK). Un groupe de travail sera créé avec appel à experts.
- Il a été demandé par plusieurs représentants de mieux expliciter le rôle du RMG ISO 20022 vis-à-vis des comités ISO TC68, ainsi que d'optimiser le processus des 'Business justification' (demandes d'évolutions fonctionnelles) gérées par messagerie hors outil de workflow tel que celui utilisé par l'ISO par exemple. Ce point a été longuement discuté et en principe des améliorations devraient être apportées prochainement.

Autres informations sur le Bureau de Normalisation

- Delphine Ruel, ayant remplacé Remi Stefanini en tant que déléguée interministérielle aux normes, a rencontré et échangé avec les différents représentants des Bureaux de Normalisation en amont du séminaire dédié aux Bureaux de Normalisation le 25 avril 2024.
- Un point d'échanges d'information avec le SQUALPI dans le cadre du suivi des activités de normalisation à mi-parcours de l'agrément a eu lieu en juin 2024.
- Le CFONB est certifié ISO 9001 (Système de management de la qualité) et cette certification a été reconduite par l'audit interne menée par BNP consulting le 28 novembre 2024.



Autour du site internet

L'un des enjeux majeurs en 2024 pour notre association était d'accroître l'adoption de ce nouvel outil par l'ensemble de la communauté.

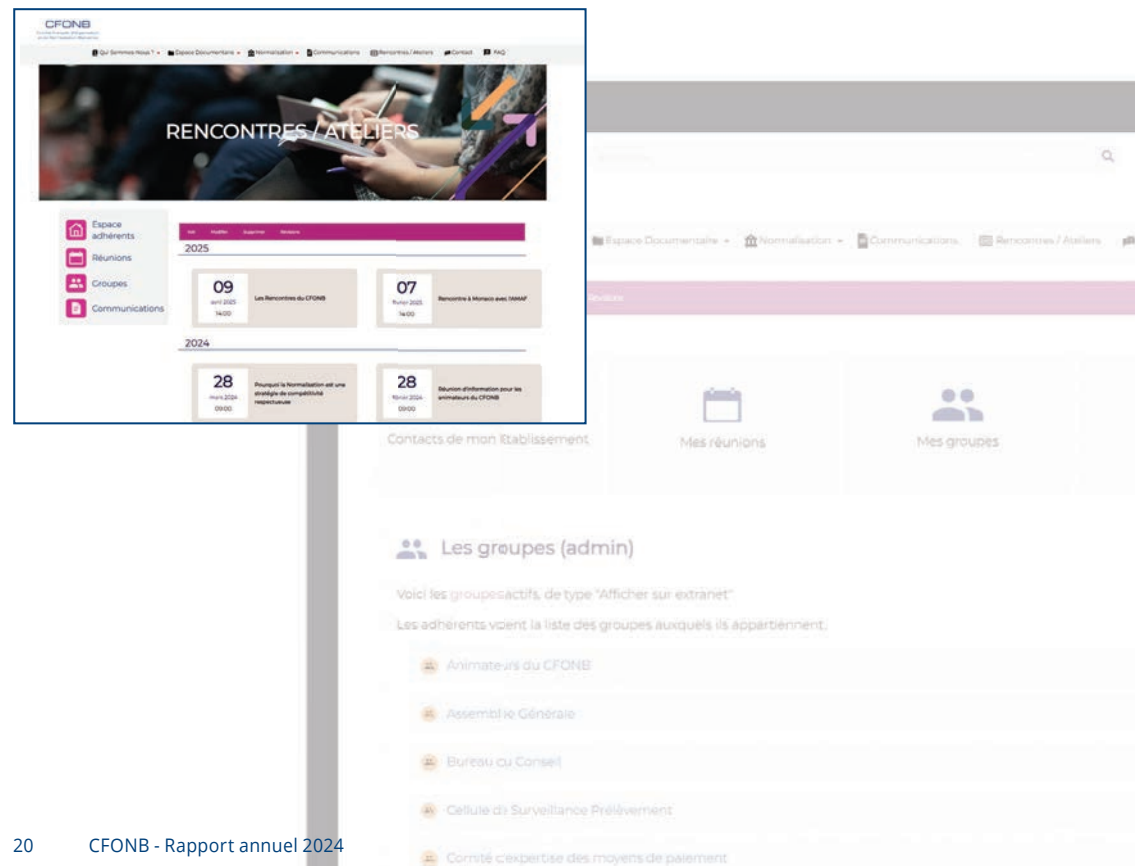
Les statistiques de l'année 2024 confirment cette dynamique avec une progression notable de l'engagement des utilisateurs :

- Hausse de 30 % des consultations sur l'espace documentaire (21 226 pages vues vs 16 222 en 2023), preuve d'un intérêt croissant pour nos ressources.
- Augmentation de 5 % des visites sur le site (41 641 vs 39 576), traduisant une audience plus large et fidèle.
- 20 % de réunions supplémentaires organisées (175 vs 146), illustrant une intensification des échanges et de la collaboration.

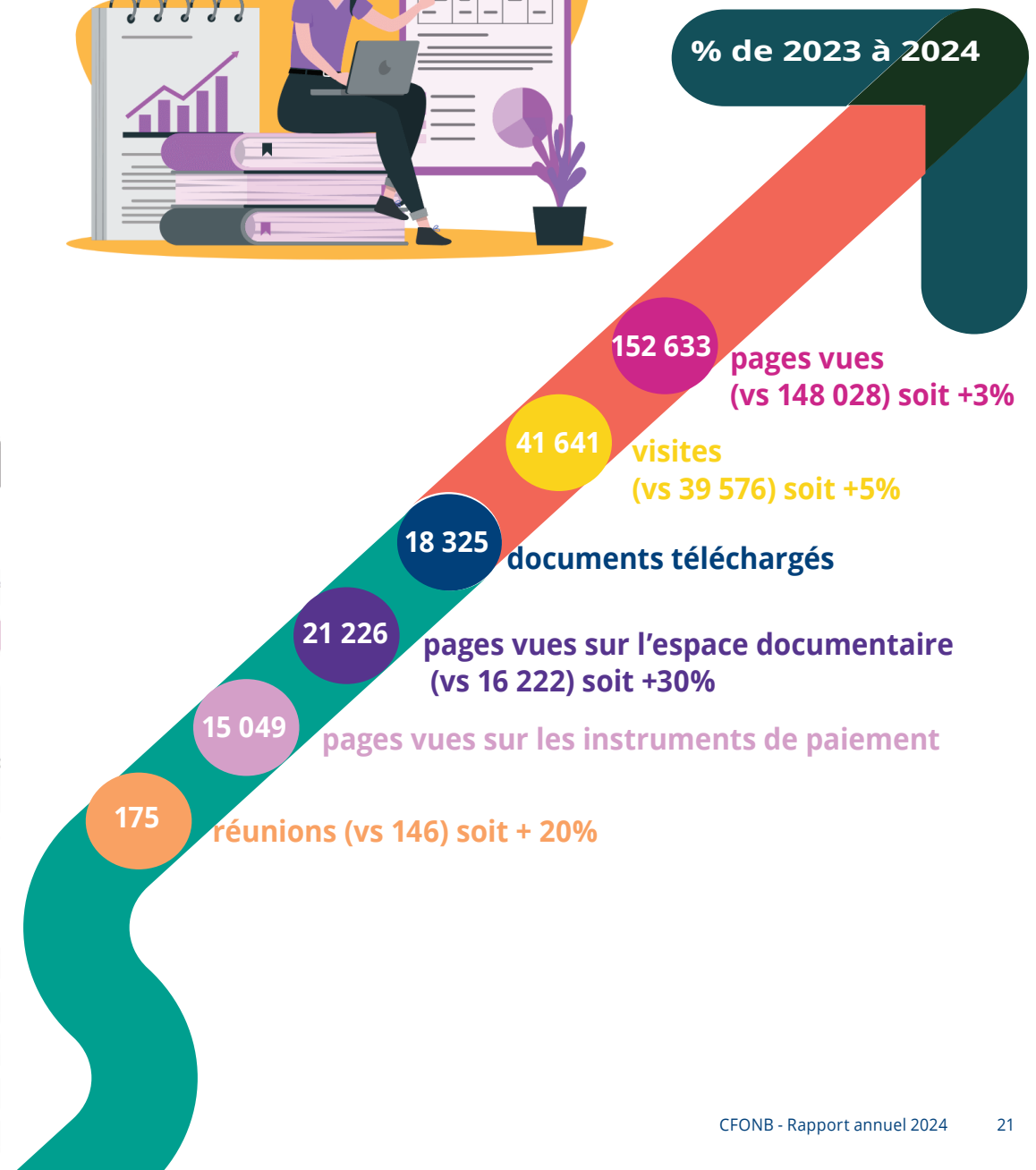
Ces chiffres soulignent l'évolution des usages et l'importance croissante du site internet comme plateforme de référence pour notre communauté.

Afin de poursuivre cette dynamique, un relooking du site a été effectué en fin 2024, confirmant ainsi l'engagement du CFONB à investir dans cet outil pour faciliter le travail des adhérents et des animateurs membres du CFONB. Deux webinaires ont été organisés début 2025 afin d'accompagner nos membres dans la prise en main des nouvelles fonctionnalités et optimiser leur utilisation de l'outil.

Nous rappelons à tous qu'il ne faut pas hésiter à nous contacter pour actualiser l'espace documentaire ou la FAQ. Ce site est avant tout le vôtre, et nous comptons sur vos idées !



Les statistiques du site en 2024



AUTOUR DES PÔLES

Cinq équipes unies à l'image des anneaux des jeux olympiques

Le bleu représente la sagesse et la confiance.

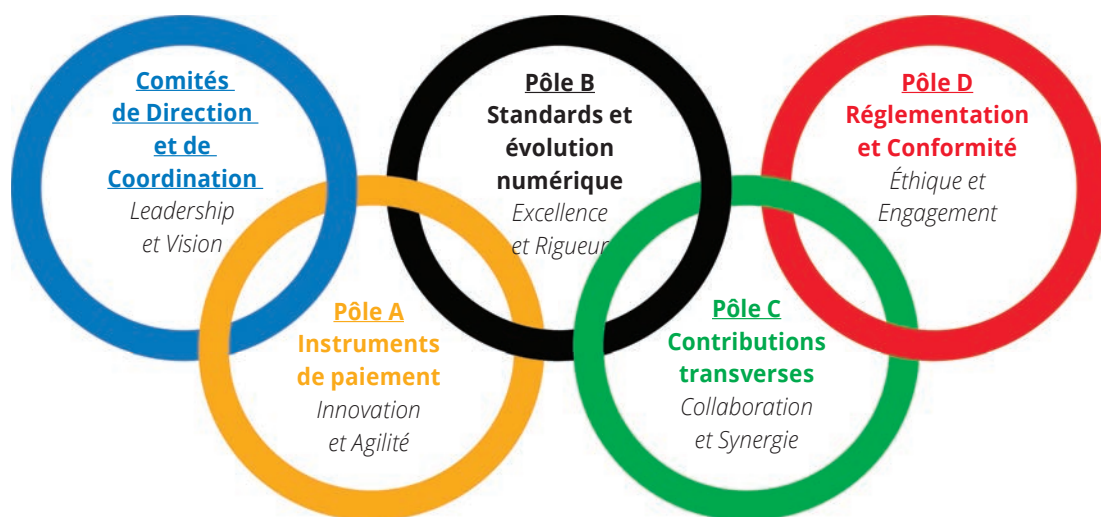
Valeur sportive : Leadership
Comme un capitaine d'équipe, le Comité de Direction définit la stratégie et le Comité de Coordination assure le pilotage opérationnel des travaux.

Le noir incarne l'excellence et la rigueur.

Valeur sportive : Précision
Comme un athlète visant la perfection, ce Pôle établit des standards pour garantir la qualité et la fiabilité.

Le rouge reflète la passion et la détermination.

Valeur sportive : Éthique
Ce Pôle s'assure que nous évoluons dans le respect des règles, avec un engagement irréprochable.



Le jaune évoque l'énergie et l'innovation.

Valeur sportive : Agilité
Ce Pôle veille à optimiser et moderniser les instruments, en anticipant les évolutions technologiques.

Le vert symbolise la collaboration et l'harmonie.

Valeur sportive :
Esprit d'équipe ; Ce Pôle favorise les interactions pour des résultats collectifs optimaux.

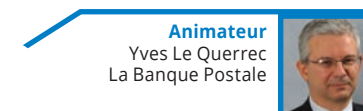
Les 4 Pôles du CFONB au 31 décembre 2024

PÔLE A

Instruments de paiement
Virement et Prélèvement SEPA - Impacts et contraintes réglementaires afférentes au virement et au prélèvement, Chèques, Effets de commerce, Espèces, Cartes, Moyens de paiement non exclusivement bancaires.

PÔLE B

Standards et évolution numérique
Échanges Banque/Client, Incidents liés aux échanges, Normalisation systèmes d'échange, Normalisation internationale, Signature électronique, Gestion des certificats, Sécurité, Identité Numérique, Nouvelles technologies relatives aux paiements Authentification et archivage, PAC.



PÔLE C

Contributions transverses
Mobilité bancaire, Instruments financiers, Questions relatives aux établissements de paiement et de monnaie électronique, à l'Institut d'Emission d'Outre Mer, à l'Association Monégasque des Activités Financières, Instruments financiers.

PÔLE D

Réglementation et conformité
Référentiels de sécurité Banque de France, Fichiers, Surveillance fraude, Cartographie des moyens de paiement, Concertation sur les échanges informatisés Banque de France/banques, Balance des paiements, Terminologie.

En 2024

PÔLE A

- 10 groupes de travail
- 59 réunions
- 30 communications

PÔLE B

- 15 groupes de travail
- 47 réunions
- 1 communication

PÔLE C

- 11 groupes de travail
- 51 réunions
- 9 communications

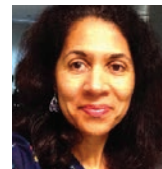
PÔLE D

- 7 groupes de travail
- 18 réunions
- 3 Communications

Pôle A Instruments de paiement

Pôle A

Périmètre, missions et organisation du pôle



Valérie Deschamps
Animatrice
Société Générale



Jérémy Neil Allam
Animateur suppléant
Confédération
Nationale
du Crédit Mutuel

Le Comité de Pôle « Instruments de Paiement » (ou CPA) a pour principale vocation d'étudier les évolutions sur les moyens de paiement dans une perspective tant nationale qu'europpéenne, tout en intégrant les composantes internationales.

En 2024 le paysage des paiements européens est profondément marqué par l'entrée en vigueur du règlement européen sur le Virement SEPA instantané (UE 886/2024) ayant pour objectif de démocratiser l'usage du virement instantané et ainsi renforcer la souveraineté de l'euro. Ce règlement introduit de nombreux changements qui se reflètent dans les travaux entrepris au sein du Comité de Pôle A.

Ce règlement a notamment conduit l'EPC à entreprendre les travaux nécessaires à l'aménagement du Scheme SCT Inst mais également à créer un nouveau Scheme de Vérification des bénéficiaires (VOP).

2024 est aussi l'année d'implémentation de la Décision 69-02 – Transfert de fond interbancaire entre un compte à vue et un compte d'épargne tenus dans des établissements différents.

L'année 2024 a aussi été marquée par le départ de plusieurs animateurs et la création de deux nouveaux groupes de travail.

Vous trouverez ci-après une présentation des principaux travaux effectués par les différents groupes de travail (GT) qui le composent, tout particulièrement, le GT « Miroir Payment Scheme Evolution and Maintenance Group (EPC) » mais aussi le GT « Virement / Prélèvement », GT « Chèques » et le GT « Guides CFONB pour les échanges Client/banque »...

Activité de l'exercice écoulé

Chèques



Animatrice :
Isabelle CHATAING-BOUVIER
Groupe BPCE

Le groupe de travail a mené de multiples travaux en rapport avec des enjeux à la fois opérationnels, réglementaires et locaux. Il a en effet contribué à poursuivre l'expérimentation de la circulaire sur le traitement des chèques hors CORE malgré la complexité opérationnelle et les impacts, l'optique étant de préparer un bilan en fin d'année. À la suite des tensions sociales et climatiques dans les territoires ultramarins français et du Pacifique, le groupe a produit différentes circulaires et communications sur la gestion des chèques circulants ; il a également géré les impacts des JO 2024 sur la filière chèque en collaboration avec la STET qui s'est conclu par un bilan très positif. Le groupe a également travaillé sur une note visant à demander une dérogation pour exempter le chèque de la nouvelle Directive européenne « Accessibilité » et enfin mené des actions préventives sur les chèques contrefaits, sujet traité dans le cadre de l'élargissement du groupe de travail au GT Fraude de la FBF.

Effets de commerce



Animateur :
Jérémie Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel

Le groupe de travail n'a finalement pas été sollicité sur la dématérialisation des BOR avalisés par France Agrimer. A noter que le sujet doit être traité en concertation avec le Comité de Pôle B.

Filière fiduciaire



Animatrice :
Marion DELPUECH
Groupe Crédit Agricole



Animatrice :
Isabelle VALDES-CURIEN
Banque de France

Les principaux chantiers ont porté sur les actions menées dans le cadre des JO 2024, l'accessibilité aux services bancaires, en particulier sur les DAB/GAB pour les personnes en situation de handicap, le suivi des processus de recyclage sur les pièces avec une présentation de l'organisation au sein de la Banque de France sur les machines de recyclage.

L'expérimentation sur les billets de 5€ a été reportée.

En fin d'année 2024, le groupe de travail perd l'une de ses animatrices, Marion Delpuech, qui évolue vers d'autres missions.

Guides CFONB pour les échanges Client - Banque



Animateur :
Frédéric LALLEMAND
Groupe Crédit Agricole

En 2024, le groupe de travail, dont l'intitulé était jusqu'alors « Guides CFONB et relais du GUF pour les guides ISO 20022 » a été renommé en « GT Guides CFONB pour les échanges Client – Banque », ceci afin de mieux refléter le périmètre couvert. La fiche de mission est réactualisée en conséquence.

Le groupe de travail a poursuivi ses travaux liés aux impacts de CBPR+ sur les échanges banque-client en étudiant une solution permettant d'assurer la continuité des services de reporting relay après l'adoption du camt.053 dans les échanges interbancaires et en actant le principe d'un enrichissement du « Relevé de compte CFONB 120 » avec les informations véhiculées dans les messages ISO 20022 de paiement.

Il a également validé (i) le Guide texte et le Guide détaillé pour les messages pain.001.001.03 & 09 et (ii) l'addendum aux guides d'utilisation ISO 20022 pour le pain.001.001.09 v1.0 et le pain.008.001.08 v1.0 sur l'utilisation des adresses postales définie selon les règles en vigueur (2025), produits par le sous-groupe Guides d'utilisation du standard ISO20022 NMG P&CR du GUF.

La brochure des codes motifs – rejets virements internationaux reste à valider (en lien avec le ss GT révision des brochures) pour pouvoir poursuivre les travaux sur ce sujet.

Miroir Cards WG et MPWG (EPC et EPSG)



Animatrice :
Evelyne BOTTOLIER-CURTET
Groupe BPCE



Animateur :
Harris MONTEIRO DA SILVA
Groupe Crédit Agricole



Animateur suppléant :
Costin PETRESCU
Groupe BPCE

Les travaux ont pour l'essentiel été conditionnés par des enjeux de gouvernance avec en toile de fond la convergence entre le secteur de la carte et celui des paiements, en particulier le virement instantané. Un nouveau groupe de travail EPC, le Mobile Cards and Point of Interaction (POI) Working Group, verra le jour à partir de mars 2025, issu de la fusion du Cards WG et du Mobile Payment WG. Les termes de référence de ce nouveau groupe EPC ont été définis avec un cadre de mission, la première étant de définir les enjeux et les rôles/missions de l'EPC au sein de l'EPSG. En parallèle, l'EPC a revu sa participation aux instances de standardisation internationales pour 2025 : sortie du Payment Card Industry Security Standard Council (PCI SSC) qui porte le volet sécuritaire sur les paiements carte et modification du statut de membre EMVCo de « Associate » à « Subscriber ».

Activité de l'exercice écoulé

Miroir Payment Scheme Evolution and Maintenance Group (EPC)



Animateur :
Philippe EVENOT
La Banque Postale



Animatrice suppléante :
Géraldine DEBOST
Groupe Crédit Agricole

Le groupe de travail a achevé le suivi du report de la release EPC 2023 et les mesures à prendre par les établissements. Bien que très impactant, aucun incident majeur n'a été relevé.

Les travaux ont surtout été marqués par les exigences réglementaires imposées par le règlement sur le Virement SEPA instantané, avec le suivi de la release EPC 2025, incluant la gestion des adresses postales et les aménagements du Rulebook SCT Inst ayant conduit à la publication d'une communication du CFONB pour informer des futures évolutions à implémenter d'ici au 05 octobre 2025.

Concernant le VOP (Vérification Of Payee) : les travaux sont denses, consacrés à la création d'un nouveau Schéma de messagerie (VOP) et aux recommandations liées au contrôle de concordance Nom/IBAN. Ces travaux ont donné lieu à la coordination d'une consultation publique pour le compte de la communauté bancaire française, du suivi rapproché de l'avancement des travaux de l'EPC et de la documentation produite, s'articulant autour de la mise en œuvre du Schéma et de sa gouvernance, avec ses nombreuses et nouvelles composantes techniques & opérationnelles (échanges par API, annuaire...).

L'intensité des travaux sur le VOP a conduit à la création d'un groupe Miroir spécifique.

Normalisation MINOS



Animateur :
Guillaume HALLER
Groupe Crédit Agricole



Animateur :
Vincent VEAUCLIN
Groupe BPCE



Animateur suppléant :
Alan LANGLOIS
Groupe BPCE

Le groupe de travail a été réactivé en vue de réactualiser le Volume A du MINOS. Ce travail élaboré en concertation avec STET a donné lieu à la publication d'une nouvelle version du manuel MINOS et d'une communication CFONB. Le groupe de travail a été remis ensuite en veille.

Virement / Prélèvement



Animateur :
Carole BAILLEUL
BNP Paribas

Les réunions ont repris au premier trimestre 2024 avec notamment le suivi des travaux sur la Décision 69-02, en vue de sa mise en place pour fin novembre 2024 et le règlement européen sur le virement SEPA instantané (analyse, mise en place, difficultés).

Le groupe de travail a également poursuivi son analyse pour décider de l'opportunité ou non de créer un ACVS Inst à terme et traité le sujet lié au nouveau processus lancé par la DGFIP sur la gestion des mandats B2B (point toujours en suspens à fin 2024).

Carole BAILLEUL quitte sa fonction d'animatrice fin 2024.

Virement / Prélèvement ssGT Révision des brochures



Animateur :
Thierry CAILLETET
Groupe BPCE

Le sous-groupe a surtout consacré l'année à travailler sur la brochure OCT Inst (One Leg Out) avec l'objectif d'avancer sur la base des éclaircissements attendus de l'EPC sur certaines règles (frais, change...).

La densité du travail à fournir, les nombreux ateliers sur la compréhension des règles du Schéma et le suivi des travaux de l'EPC a nécessité la contribution d'experts opérationnels sur les virements internationaux et conduit à la décision de créer un Miroir dédié pour mieux suivre les travaux du Schéma qui n'est pas dans le mandat du sous-groupe.

Ce nouveau Miroir OCT Inst sera animé par Romuald BELLIER (Groupe BPCE).

Le sous-groupe, en lien avec le GT Virement/Prélèvement, a également défini les priorités exposées aux impératifs réglementaires sur octobre 2025 : VoP, Virement SEPA instantané.

Chantiers et perspectives 2025

Chèques

Le groupe de travail reconduit en 2025 ses missions permanentes liées au suivi de ce moyen de paiement, que ce soit pour répondre aux questions spécifiques ou pour l'application de textes réglementaires : décision à prendre sur la poursuite de l'expérimentation définie dans la circulaire chèque Hors CORE, poursuite des travaux en vue de finaliser la demande de dérogation d'application de la Directive européenne sur l'Accessibilité pour le chèque et veille sur la fin du fax analogique.

A la suite de l'élargissement du périmètre du groupe de travail à la Fraude Chèque, les missions du groupe engloberont désormais l'analyse des scénarios de fraude ainsi que les propositions de recommandations et la diffusion d'Avis de mise en Garde auprès des établissements.

Effets de commerce

Le groupe de travail prévoit de traiter le dossier sur la dématérialisation des Billets à Ordres (BOR) avalisés par France Agrimer en concertation avec le Comité de Pôle B et avec l'appui de la Secrétaire générale du CFONB.

Filière fiduciaire

Le groupe de travail reprendra sa mission de suivi permanente notamment concernant le retour sur l'expérimentation « circuit court du billet de 5€ », le suivi des processus de recyclage et les nouveaux travaux sur les impacts RSE du fiduciaire.

Guides CFONB pour les échanges Client - Banque

Le groupe de travail va poursuivre les travaux liés à la migration à l'ISO 20022 des paiements internationaux et de gros montants et à l'adoption de l'ISO 20022 dans les échanges Client-Banque. Est envisagée l'organisation d'un atelier thématique sur ces sujets courant 2025.

Miroir Cards WG (EPC et ECSG)

Ce groupe fusionnera courant T1 2025 avec le Miroir Mobile Payment WG du pôle B pour devenir le nouveau miroir MCWG.

Miroir Payment Scheme Evolution and Maintenance Group (EPC)

Le groupe, sous son nouveau nom (ex- Miroir SEPA Evolution and Maintenance WG (EPC)) va poursuivre ses travaux de suivi et les évolutions des Schemes de paiement se rapportant surtout aux évolutions réglementaires liées au Virement SEPA instantané en lien également avec le Miroir Task Force VOP.

Miroir Task Force OCT Inst (EPC)

Ce Miroir nouvellement constitué de ses nouveaux membres sera consacré à suivre l'ensemble des travaux et évolutions sur le Scheme OCT Inst.

Miroir Task force VoP (EPC)

Le Miroir poursuivra les travaux sur le Scheme VoP dans la continuité de 2024 centrés principalement sur les spécifications de l'EPC Directory Service, le sujet API et le processus d'adhésion au Scheme en vue de respecter l'échéance d'octobre 2025.

Miroir AML-T groupe mixte CFONB/GUF

Le groupe de travail, en veille, reste ouvert à toute sollicitation, et plus particulièrement concernant la recommandation 16 du GAFI qui vise à rendre obligatoire l'adresse du bénéficiaire.

Normalisation MINOS

Le groupe est en veille.

Virement / Prélèvement

Le groupe de travail va poursuivre le suivi de la Décision 69-02, post production et prévoit de traiter le sujet des virements de trésorerie sur la fin de l'année 2025, suivre les travaux liés à la mise en place opérationnelle du règlement sur le Virement SEPA instantané et suivre les statistiques de paiements en concertation avec la STET.

Virement / Prélèvement – ssGT Révision des brochures

Le sous-groupe va poursuivre les travaux de réactualisation des brochures sur la base des priorités définies en 2024 et réactualiser les autres brochures sur la base des évolutions EPC sur le SCT, SDD (Core et B2B).

Pôle B Standards et évolution numérique

Pôle B

Périmètre, missions et organisation du pôle



Yves LE QUERREC
Animateur
La Banque Postale



Frédérique FAGES
Animatrice
suppléante
BNP Paribas

L'année 2024 a été marquée par une intense activité pour le Pôle Standards et évolution numérique du CFONB, reflet de l'évolution rapide des normes, des technologies et des attentes réglementaires dans les domaines de l'archivage, de la dématérialisation, de la sécurité et des services numériques. Les groupes de travail ont poursuivi leurs missions avec rigueur et engagement, assurant un suivi étroit des travaux nationaux et européens, en lien avec les organismes de normalisation tels que l'AFNOR, le CEN ou encore l'EPC.

Qu'il s'agisse de la révision des normes d'archivage électronique, de la dématérialisation des procédures judiciaires ou de l'évolution des standards EBICS, chaque chantier a contribué à renforcer la position de la place bancaire française dans la modernisation des services.

Ce rapport dresse un panorama détaillé des actions conduites, des collaborations engagées et des perspectives ouvertes pour l'année 2025.

Activité de l'exercice écoulé

Archivage, Numérisation et Gestion du document



Animateur :
Emmanuel DESCHAMPS
La Banque Postale



Animateur :
Rocco ZIRPOLI
Caisse des Dépôts et
Consignations

Le GT a continué en 2024 sa mission permanente de suivi en miroir des travaux AFNOR de la CN171 avec :

- La participation comme représentant du CFONB des animateurs du GT ANG D à la CN171 (en charge notamment de la norme AFNOR NF Z 42-013 Système d'Archivage Electronique). La CN171 participe aux travaux du CEN TC468 et anime au niveau européen une commission de normalisation sur un périmètre étendu de la norme NF Z 42-013. La CN 171 travaille à la mesure des impacts de la révision eIDAS V2 sur son périmètre normatif.
 - La participation au comité de marque NF461, dont la Présidence est assurée par le CFONB (Rocco Zirpoli), porteur de la certification marque NF pour la norme AFNOR NF Z 42-013
 - La participation du CFONB aux réunions de révision de la NF544 comité de Marque NF Service pour la « Prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier », porteur de la certification marque NF pour la norme Afnor NF Z 42-026 (« Numérisation Fidèle »).
- La liaison déployée avec le Groupe de Travail Facture électronique pour qualifier les impacts du projet de la DGFIP (TVA électronique) concernant l'archivage est suspendue temporairement avec le décalage du projet reporté à septembre 2026.

Enfin, ce Groupe de travail conduit une coordination avec le groupe de travail juridique de la FBF pour l'actualisation des chapitres de la brochure sur les durées de conservations des documents.

Le GT a poursuivi activement en 2024 ses travaux d'actualisation des documents CFONB sur le référentiel d'archivage documentaire.

Comité Enregistrement PAC



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Le groupe de travail Comité Enregistrement PAC a été clôturé en 2024 et n'a tenu aucune réunion au cours de l'année.

Comité PAC



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Le groupe de travail Comité PAC a été clôturé en 2024 et n'a tenu aucune réunion au cours de l'année.

Dématérialisation – ssGT Dématérialisation des procédures civiles d'exécution



Animateur :
Séraphin TSETE
La Banque Postale



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Concernant les travaux avec la DGFIP, des rencontres ont eu lieu avec ses auditeurs sur les deux problématiques suivantes :

- Point sur les SATD papier : diminution de la volumétrie, nécessité d'améliorer la qualité ;
- Clarification des choix proposés par la DGFIP et de leurs impacts juridiques, avec un focus sur le cas des Entrepreneurs Individuels.

Concernant les travaux avec la CNCJ, une rencontre a eu lieu avec ses membres sur les points suivants :

- Gestion des saisies par les commissaires de justice, notamment la transmission des données ;
- Audit du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) et impact sur les établissements financiers ;
- Évolution des modalités de sécurisation de l'accès à l'espace web SECURACT.

Dématérialisation – ssGT Dématérialisation des réquisitions judiciaires



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale



Animateur suppléant :
Pierre BAUMGARTEN
CFONB

Le CFONB a pris contact avec la MICAF afin de relancer le développement de la plateforme PEBA. Cependant, en raison de restrictions budgétaires, le ministère a mis ce projet en attente.

EBICS



Animateur :
Pierre EPAILLARD
CFONB

En 2024 les travaux avec le Working Group EBICS incluant nos confrères européens se sont poursuivis, pour d'une part prendre en compte les Change Requests, les aspects règlementaires et sécurité, et spécifier la version 4.

En juillet 2024, les spécifications de la V4.0 ont été publiées sur ebics.org pour consultation par les éditeurs. Signature électronique à distance et travaux. Un autre sujet majeur restant à traiter concerne la future DSP3 et la réflexion autour d'une exemption européenne pour EBICS et non nationale comme cela a été le cas pour la DSP2. En parallèle, les travaux avec la FnTC se sont poursuivis, sur les aspects de signatures électronique, et la gestion des certificats dématérialisés conformes au règlement eIDAS. Les travaux sur la sécurité ont porté notamment sur :

- Les courbes elliptiques
- Les algorithmes post quantiques
- L'analyse de la nouvelle version 'security Concept' avec le GT Sécurité du CFONB

Activité de l'exercice écoulé

Facture dématérialisée



Animateur :
Jérémie Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel



Animateur suppléant :
Séraphin TSETE
La Banque Postale

Le Groupe de Travail a pour mission de suivre les réformes et règlements relatifs à la facturation électronique entre entreprises et les dispositifs relatifs au paiement de facture comme le SEPA Request To Pay de l'EPC. En 2024, le Groupe de Travail a poursuivi le suivi des travaux français et européen sur la facture électronique.

Miroir AIGCEV



Animateur :
Séraphin TSETE
La Banque Postale



Animateur :
Rocco ZIRPOLI
Caisse des Dépôts et
Consignations

Ce groupe de travail a pour mission de contribuer, participer et suivre les travaux, activités et instances de l'AIGCEV (le CFONB étant adhérent de l'AIGCEV), pour la place bancaire française. En 2024, les points marquants ont été les suivants :

- L'association AIGCEV continue de faire évoluer son lecteur OtentiK Reader, disponible gratuitement sur les stores Android et iOS, permettant de lire les CEVs aussi bien en version Norme ISO 22 376 et Norme AFNOR NF Z42-105, qu'en Norme AFNOR NF Z42-101 (générée par l'état français sous l'appellation 2D-Doc).
- Pour information pour les normes ISO portant sur le CEV, la Norme ISO 22 385 relative à la gouvernance d'un système de TSO (Trust Service Operator) a été publiée en février 2023 et la Norme ISO 22 376 (portant sur les formats de CEV) en août 2023.
- L'AIGCEV a mis en place les éléments pour les évolutions des statuts et règlement intérieur pour la création d'une entité opérationnelle d'Opérateur de Confiance (TSO Trusted Service Operator), filiale à 100% de l'Association AIGCEV.
- Les membres du Groupe de Travail ont étudié et rédigé un Guide d'utilisation à destination de la profession bancaire pour la lecture des documents portant un cachet électronique visible (CEV) émis ou acceptés par les services de l'état, permettant la fiabilisation du processus de connaissance clients particulier et professionnel.

Miroir Mobile Payments WG (EPC)



Animateur :
Didier DAUL
Confédération Nationale du
Crédit Mutuel



Animateur :
Harris MONTEIRO DA SILVA
Groupe Crédit Agricole

Les travaux ont pour l'essentiel été conditionnés par des enjeux de gouvernance avec en toile de fond la convergence entre le secteur de la carte et celui des paiements, en particulier le virement instantané. Un nouveau groupe de travail EPC, le Mobile Cards and Point of Interaction (POI) Working Group, verra le jour à partir de mars 2025, issu de la fusion du Cards WG et du Mobile Payment WG. Les termes de référence de ce nouveau groupe EPC ont été définis avec un cadre de mission, la première étant de définir les enjeux et les rôles/missions de l'EPC au sein de l'EPSG.

Politique de Validation Commune



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Le groupe de travail Politique de Validation Commune a été clôturé en 2024 et n'a tenu aucune réunion au cours de l'année.

Sécurité – ssGT Miroir Payment Security Support Group (EPC)



Animateur :
Marc RIVALAIN
Groupe Société Générale

En 2024, le groupe de travail a diffusé, commenté et fait remonter les remarques de la Place française sur l'avancement des travaux EPC sur les trois principaux sujets réglementaires traités par le PSSG que sont le VOP (Verification of Payee), la mise en œuvre du PEIN (Portefeuille européen d'identité numérique) dans le règlement eIDAS2 et les impacts au niveau de la sécurité des propositions du nouveau règlement européen sur les services de paiement (PSR) avec la mise à jour de la Directive PSD3.

Chantiers et perspectives 2025

Archivage, Numérisation et Gestion du document

Le Groupe de Travail reconduira en 2025 sa mission permanente du suivi en miroir des travaux de la CN 171 AFNOR, notamment avec la révision de la norme archivage électronique Afnor NF Z 42 026 et la création du Service de Confiance Archivage Electronique du règlement eIDAS.

Le groupe poursuivra également les actions suivantes :

- Participation au comité de marque NF 461 notamment avec l'étude des impacts sur son référentiel de certification, pour prendre en compte la création du Service de Confiance Archivage Electronique du règlement eIDAS V2 ;
- Participation au comité de Marque NF Service NF 544 « Prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier » ;
- Participation à la finalisation de l'actualisation des brochures FBF sur la durée de conservation des documents ;
- Finalisation des travaux d'actualisation des documents CFONB sur le référentiel d'archivage documentaire. L'objectif du GT est de parvenir le plus tôt possible en 2025 à une publication progressive de ces travaux au fur et à mesure de leur finalisation en lien avec la publication des travaux de la FBF.

Dématérialisation – ssGT Dématérialisation des procédures civiles d'exécution

En 2025, les discussions se poursuivront avec la DGFIP et la CNCJ, avec un focus sur les deux points suivants :

- Suivi des évolutions fonctionnelles des plateformes
- Migration des versions et évolutions pour les Entrepreneurs Individuels

Dématérialisation – ssGT Dématérialisation des réquisitions judiciaires

La priorité de ce groupe de travail est le développement de la plateforme PEBA, en étroite collaboration avec la MICAF.

EBICS

L'année 2025 portera essentiellement sur :

- La prise en compte du règlement IP pour une mise en place en octobre 2025
- Les aspects réglementaires avec les impacts DSP3
- La poursuite des travaux de spécification de la V4.0 notamment sur les aspects « Sécurité ».

Facture dématérialisée

Suivi de l'évolution des travaux tant au niveau français avec la DGFIP qu'au niveau européen avec les échanges avec l'EPC. Le GT se réunit dès qu'il y a diffusion d'informations importantes au niveau français et européen.

Règlement eIDAS 2.0 et services de confiance

Les travaux de ce nouveau groupe de travail sont en cours de lancement, avec une liste de membres validée ainsi qu'une définition des missions et du périmètre.

Pour cette première année, les efforts seront axés sur les points suivants :

- Définition des standards et normes bancaires liés à eIDAS 2.0
- Promotion de l'interopérabilité bancaire à l'échelle européenne
- Contribution à la sécurité et à la conformité
- Liaison avec les autorités européennes et nationales
- Facilitation de l'adoption de nouveaux services numériques

Miroir AIGCEV

Comme membre fondateur de l'association AIGCEV, à travers la présence de sa Secrétaire Générale et des animateurs du GT, le CFONB poursuivra sa participation aux instances de l'AIGCEV.

En 2025, le CFONB publiera le guide portant sur l'utilisation par la profession bancaire de documents portant un CEV à l'usage du traitement des dossiers de connaissance clients. Sera également maintenue la liaison avec les travaux de normalisation ISO suivi au sein de la CN2 du TC68, portant sur la Sécurisation des codes à barre 2D. Les travaux ISO portant sur le domaine sont effectivement suivis par la CN2 du CFONB et communiqué au GT.

Miroir Mobile Payments WG (EPC)

Ce groupe fusionnera courant T1 2025 avec le Miroir Cards WG du pôle A pour devenir le nouveau miroir MCWG.

Sécurité – ssGT Miroir Payment Security Support Groupe (EPC)

Comme les années précédentes, et plus particulièrement en 2025, en liaison avec les autres GT du CFONB impactés par les réglementations (IPR (VOP), eIDAS2 (PEIN) et PSR/DSP3), les représentants français au PSSG partageront les documentations et autres informations reçues de l'EPC.

Compte tenu de son large domaine d'intervention, le miroir PSSG devra pouvoir compter sur l'appui des membres du GT sécurité du CFONB auquel il est rattaché.

Pôle C Contributions transverses

Pôle C

Périmètre, missions et organisation du pôle



Ivan HUANT
Animateur
Groupe BPCE
jusqu'en septembre 2024



Jérémy Neil ALLAM
Animateur suppléant
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel



Thierry CAILLETET
Animateur
Groupe BPCE
à partir de septembre 2024

En 2024, le pôle « Contributions Transverses » du CFONB connaît des évolutions notables. Cette année marque l'achèvement de projets comme la plateforme CESOP, destinée à centraliser les données pour lutter contre la fraude à la TVA, conformément à une législation européenne. Parallèlement, de nouveaux projets spécifiques débutent, notamment la création d'un groupe de travail permanent « Obligations Tiers Déclarants » avec des sous-groupes thématiques pour l'EAI/FATCA et l'IFU, avec des réunions ponctuelles visant à établir un dialogue régulier avec l'administration fiscale pour anticiper et comprendre les évolutions des cahiers des charges. En 2024, le pôle a évolué en maintenant la stabilité des GT permanents, des GT miroirs EPC, et en poursuivant des initiatives à long terme comme FICOBA et la poursuite des travaux sur la dématérialisation des mandats et attestations de clôture des livrets A et Bleu dans le cadre du GT produits d'épargne.

Ci-dessous se trouve un aperçu des principales réalisations des différents groupes de travail qui le composent.

Activité de l'exercice écoulé

Obligations Tiers Déclarants (ex-Actualisation et évolution FICOBA)



Animateur :
Guillaume POUVESLE
La Banque Postale

Ce groupe « chapeau » n'a pas vocation à se réunir, les travaux étant menés dans les différents sous-groupes qui lui sont rattachés.

Obligations Tiers Déclarants (ex - Actualisation et évolution FICOBA) – ssGT Directive AML5



Animateur :
Guillaume POUVESLE
La Banque Postale

Ce GT, qui était en sommeil depuis 2022, a été clôturé en juin 2024.

Obligations Tiers Déclarants (ex-Actualisation et évolution FICOBA) - ssGT FICOBA3



Animateur :
Guillaume POUVESLE
La Banque Postale

Les travaux de migration vers FICOBA 3 avancent de manière très satisfaisante. 96% des établissements ont d'ores et déjà basculé sur la plateforme PASSTRANS pour le dépôt des fichiers. Un tiers des établissements, représentant 50% des comptes, sont en production sur FICOBA 3. La finalisation des dépôts de stocks de comptes pour fin mars 2025 semble en bonne voie, tout comme la date de mise en production définitive fixée au 1er mai 2025.

Obligations Tiers Déclarants (ex-Actualisation et évolution FICOBA) - ssGT API Multidétention



Animateur :
Guillaume POUVESLE
La Banque Postale

Les retards de publication de l'arrêté devant détailler les modalités de traitement du flux et du stock ont conduit les banques à demander un report du calendrier de mise en place de l'API.

Les travaux se sont néanmoins poursuivis avec le Trésor mais un démarrage pour tous les produits au 1er janvier 2026 semble peu réaliste au regard notamment des développements à réaliser. Une proposition de démarrage progressif entre mars et juin 2026 a été faite à la DGFIP.

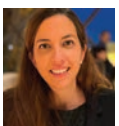
Obligations Tiers Déclarants – ssGT IFU



Animatrice :
Audrey JAFFRES
Groupe Crédit Agricole

Les travaux de ce GT ont débuté en octobre 2024. Trois réunions se sont tenues en 2024. Une liste de questions nécessitant des éclaircissements de la part de l'administration a d'ores et déjà été échangée avec la DGFIP. La DGFIP a apporté des réponses à ces questions.

Obligations Tiers Déclarants – ssGT FATCA/EAI



Animatrice :
Claire LACROIX
CCF

La réunion de lancement de ce nouveau GT s'est tenue le 12 novembre 2024. Il mènera les travaux prévus dans sa fiche de mission à partir de 2025.

CESOP



Animatrice :
Lucia DE MATOS LOPES
Confédération Nationale du
Crédit Mutuel



Animateur suppléant :
Jérémie Neil Allam
Confédération Nationale du
Crédit Mutuel

Faisant suite à la mise en place de la plateforme CESOP (Central Electronic System Of Payment), les travaux du GT ont été consacrés au retour d'expérience après le premier déclaratif, ainsi qu'aux évolutions à venir. Deux ateliers ont été organisés avec la DGFIP à cette fin.

IEOM



Animatrice :
Anne BALLERINI
CFONB

Une réunion du GT IEOM s'est tenue en décembre 2024. Le CFONB et l'IEOM ont notamment échangé sur les problématiques de fraude dans les territoires ultra-marins ou sur l'entrée en application du règlement DORA dans les COM du pacifique. Des points d'actualités sur les paiements ont également été abordés (règlement IP et réflexions sur la mise en place du Verification of Payee dans les territoires ultra-marins par exemple).

Produits d'épargne



Animatrice :
Carole GHILARDI
Caisse de Dépôts
et Consignations

Le GT Produits d'Epargne a poursuivi en 2024 ses travaux de recensement des documents et pièces nécessaires à un transfert de compte épargne dans le cadre du projet de dématéri-

sation du processus. Les modalités d'échanges seront précisées à l'issue des travaux. Le GT a également assuré la veille réglementaire habituelle sur le sujet des produits d'épargne.

Instruments financiers



Animateur :
Sébastien COURTELLEMONT
Uptevia



Animatrice suppléante :
Sabine NUNGUET
Groupe BPCE

Le GT Instruments financiers a poursuivi en 2024 ses travaux initiés en 2023 sur le projet de suppression du « pur PEA ». Le sujet est pour l'instant en suspens du fait de l'absence de consensus entre associations professionnelles. La diffusion de la documentation relative aux titres nominatifs s'est par ailleurs poursuivie en 2024. L'étude spécifique sur le passage de la norme ISO 15022 à la norme ISO 20022 (pour les Opérations Sur Titres notamment) reste à mener.

Miroir EPC Request to pay



Animatrice :
Lirka BIBEZIC
BNP Paribas



Animateur suppléant :
Harris MONTEIRO DA SILVA
Groupe Crédit Agricole

Le GT s'est réuni à partir du mois de mars 2024 pour préparer la réponse française à la consultation publique de l'EPC sur les change requests (CR) proposés pour l'évolution du schéma SRTP. Cette réponse française a été validée par la FBF.

Chantiers et perspectives 2025

Obligations Tiers Déclarants (OTD)

Le GT OTD n'est pas destiné à se réunir. Il supervise les quatre sous-groupes de travail listés ci-dessous

Obligations Tiers Déclarants - ssGT API Multidétention

La mise en œuvre de cette API, va faire l'objet d'échanges avec l'Administration Fiscale, tout au long de l'année 2025, afin d'assurer son déploiement en début d'année 2026. La DGFIP doit également élaborer un cahier des charges spécifique. De plus, des questions juridiques devront encore être résolues en collaboration avec la Direction Générale du Trésor et la FBF afin de finaliser l'arrêté et le décret.

Obligations Tiers Déclarants – FICOBA3

Le démarrage de FIBOCA 3 reste prévu pour le 1er mai 2025. Le début de l'année permettra la finalisation de la bascule des derniers établissements en production.

Obligations Tiers Déclarants – ssGT IFU

Le sous-groupe IFU organisera des réunions pour établir un dialogue régulier avec l'administration fiscale, afin d'anticiper et de comprendre les évolutions des cahiers des charges liées à l'imprimé fiscal unique (IFU). Ce groupe de travail se focalisera exclusivement sur les questions opérationnelles et techniques

concernant les déclarations des clients. Ces sujets requièrent des mises à jour annuelles des cahiers des charges, ce qui justifie la tenue de réunions chaque année pour ce groupe de travail.

Obligations Tiers Déclarants – ssGT FATCA/EAI

À l'instar du sous-groupe IFU, le sous-groupe FATCA/EAI tiendra également des réunions pour instaurer un dialogue régulier avec l'administration fiscale, afin d'anticiper et de comprendre les évolutions des cahiers des charges liées à la réglementation FATCA et à l'échange automatique d'informations (EAI, CRS-DAC2 et Récalcitrants). Ces questions requièrent également des mises à jour annuelles des cahiers des charges, ce qui justifie la tenue de réunions chaque année pour ce groupe de travail.

CESOP

Créé en 2023, ce groupe ad hoc a achevé la mise en place de la plateforme CESOP (Central Electronic System Of Payment). Cette plateforme est destinée à coordonner, pour le secteur bancaire français, les opérations nécessaires à la nouvelle obligation de déclaration des PSP, visant à combattre la fraude à la TVA. Elle soutient l'application, au 1er janvier 2024, de la directive (UE) 2020/284, qui précise les règles de collecte d'informations par les PSP, et du règlement (UE) 2020/283, qui institue la plateforme européenne CESOP. Pour 2025, le groupe de travail CESOP devra suivre le développement par la DGFIP de la solution d'automatisation et de suivi de la dépose, ainsi que la demande de maintien de la version 4.02 pour les déclarations du premier trimestre 2025, prévues en avril 2025.

IEOM

Comme chaque année, le groupe de travail se réunira en 2025 au moins une fois à la demande de l'IEOM.

Instruments financiers

En 2025, en collaboration avec l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le groupe de travail « Instruments financiers » prévoit de retirer du « pur PEA » les titres des sociétés cotées. Il mettra à jour ou rédigera des communications pour les adhérents du CFONB concernant les titres nominatifs. De plus, il initiera une étude sur la transition de la norme ISO 15022 vers la norme ISO 20022, notamment pour les Opérations sur Titres (OST).

Miroir EPC Request to pay

Le Miroir EPC Request To Pay du CFONB continuera de suivre les travaux de l'EPC SRTP TF. Il évaluera la participation aux travaux spécifiques décidés par la Task Force. Il examinera les éventuelles « change requests » jugées pertinentes par la Place et répondra à la consultation publique concernant la future version du schéma, après validation par les instances françaises.

Produits d'épargne

Le groupe de travail « Produits d'Épargne » poursuivra ses travaux portant sur la dématérialisation des mandats et des attestations de clôture de comptes d'épargne pour harmoniser les procédures de clôture et de transfert de ces comptes. Il assurera la veille réglementaire et répondra aux demandes d'étude de la Place. Il actualisera ou rédigera les communications sur son périmètre.

Mobilité bancaire

Si des révisions de la directive sur les comptes de paiement sont prévues ou si une mise à jour de la FAQ est nécessaire, le groupe de travail, actuellement en veille, pourrait être sollicité pour aborder ces sujets en 2025.

Pôle D Réglementation et conformité

Pôle D

Périmètre, missions et organisation du pôle



Clément BOURGEOIS
Animateur
Banque de France



Anne-Marie FOUREL
Animatrice secrétaire
Banque de France



Hafid BAOUZ
Animateur suppléant
Fédération Bancaire
Française

Le Pôle «Réglementation et conformité» est chargé d'apporter toute expertise complémentaire pour une mise en œuvre ordonnée et cohérente des attentes de la réglementation en matière de sécurité et de statistiques des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange et d'évolution de processus et interfaces entre la Banque de France et la profession bancaire.

Activité de l'exercice écoulé

Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques



Animateur :
Francis CAUVE
Banque de France



Animatrice suppléante :
Isabelle PEIFFER
Banque de France

Le groupe de travail s'est attaché à présenter les projets de réalisation ou d'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les banques et la Banque de France sur la base d'un macro-planning mis à jour trimestriellement.

Portail de déclaration statistique OneGate : Mise en production des migrations itératives d'un périmètre de collectes vers la nouvelle ergonomie. La migration technique des écrans (Version 7.6) a commencé en 2024 et continuera en 2025.

Portail de gestion des échanges fiduciaires INTEROP : Mises en production de la Version 4.4 – SAB au S2 2024.

Portail FIBEN : Gestion des changements sur le portail FIBEN avec les évolutions en 2024.

• Ajout d'une caractéristique relative à la cotation Banque de France attribuée : « Analyse tenant compte du modèle de croissance des start-up » ;

• Ajout de pop-up de définition relatives au contenu de chaque rubrique « Sources de financement » pour en améliorer la compréhension ;

• Mise à jour de la charte graphique du portail FIBEN – Tous les modules.

OSCAMPS : Collectes semestrielles, trimestrielles.

Renouvellement des contrats POBI :

Le contrat d'adhésion en vigueur ne correspond plus aux exigences, notamment en matière de RGPD. Les contrats au nouveau format sont en cours de renouvellement, des points d'avancement ont été effectués au cours de l'année 2024. À fin novembre 2024, seuls un tiers des contrats a été renouvelé.

Dématérialisation des demandes de certificats :

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation IGCv3, ainsi que le RGPD, la Banque de France a décidé de lancer un projet de dématérialisation des demandes de certificats. L'application SIGNELEC sera utilisée. La phase de réalisation est prévue de septembre 2024 à octobre 2025.

Conformité RSC (Référentiel de Sécurité du Chèque)



Animateur :
Clément BOURGEOIS
Banque de France



Animatrice suppléante
Aurélie BARBERET
Banque de France



Animatrice suppléante
Véronique BUGAJ
Banque de France

Les résultats issus des déclarations RSC portant sur les données 2022 et 2023 ont fait l'objet d'une restitution et d'une analyse associée. Pour mémoire, ces résultats étaient les premiers issus du référentiel dans son nouveau format, mis en place en 2021.

Les objectifs de sécurité les moins bien notés ont été discutés avec les participants afin de clarifier le diagnostic afférent. Il ressort que, sur les deux exercices, les objectifs de sécurité les moins bien notés sont identiques et ont notamment trait aux risques associés à l'acheminement postal des chèquiers qui fait par ailleurs l'objet de recommandations dans le cadre de l'OSMP.

Outre ces échanges relatifs aux résultats issus des collectes RSC, les informations portant sur les prochaines collectes ont également été discutées au sein du groupe.

Dématérialisation du droit au compte



Animatrice :
Hélène TANGUY
Banque de France



Animatrice suppléante
Angélique HERODY
Banque de France

Le groupe de travail « Dématérialisation du droit au compte » créé en 2022 avait pour mission de piloter la mise en œuvre technique du projet de dématérialisation des flux entrants et sortants entre la Banque de France et les établissements de crédit, dans le cadre de la procédure de droit au compte. Ce projet, demandé par la DGT à la suite d'une recommandation de la Cour des comptes, a pour objectif d'accélérer la procédure de droit au compte en supprimant les délais postaux et de fluidifier les échanges. De nombreux travaux ont été réalisés dans le cadre du groupe de travail (ateliers et réunions bilatérales avec les établissements) et le projet est désormais prêt techniquement. Les participants ont reçu toute la documentation technique ; les premières adhésions devraient débuter d'ici la fin de l'année 2024 - début 2025. In fine, la solution technique retenue est la mise à disposition d'une nouvelle application via POBI, portail déjà utilisé par les banques dans le cadre de la consultation des grands fichiers. Chaque établissement peut se connecter au portail à l'aide de certificats physiques (carte à puce) ou de certificats logiciels. La clôture de ce groupe au 31 décembre 2024 a été validée.

Activité de l'exercice écoulé

Évolution des collectes, par la Banque de France, portant sur les statistiques de moyens de paiement



Animateur :
Clément BOURGEOIS
Banque de France



Animatrice suppléante :
Isabelle MARANGHI
Banque de France

Le groupe de travail s'est attaché à piloter l'évolution de la collecte A71 relative au remboursement des opérations contestées ainsi qu'à préparer la mise en place d'une collecte réglementaire dérogatoire en 2025 (Règlement consolidé (UE) 2020/2011 - Article 4) s'adressant à des établissements de taille modérée afin que ces derniers puissent répondre dans un format allégé. Outre ces évolutions structurelles, le groupe de travail s'est assuré, dans le cadre de ses missions usuelles, de la fluidité du processus de collecte avec pour objectif de donner un maximum de visibilité aux remetteurs. Ces échanges ont notamment porté sur :

- l'intégration de nouveaux champs et ventilations qui viennent compléter le dispositif statistique existant ;
- la mise en place de nouveaux contrôles visant à renforcer la qualité des statistiques produites ;
- des simplifications techniques visant à faciliter le processus de remise ;
- la méthodologie statistique afférente aux collectes traitées dans ce groupe de travail ;
- la gestion des plannings en prenant soin d'intégrer la dimension informatique ;
- l'information afférente aux nouvelles dispositions émanant de la BCE lorsque celles-ci viennent compléter les textes existants.

Fichiers d'incidents de paiement



Animatrice :
France PICATTO
Banque de France



Animateur suppléant
Hervé GRAVIER
Banque de France

Ce groupe a continué de suivre :

- l'activité des fichiers d'incidents de paiement et les indicateurs de qualité de service du FICP ;
- l'actualité réglementaire et ses impacts sur les fichiers d'incidents de paiement (FCC, FNCI et FICP).

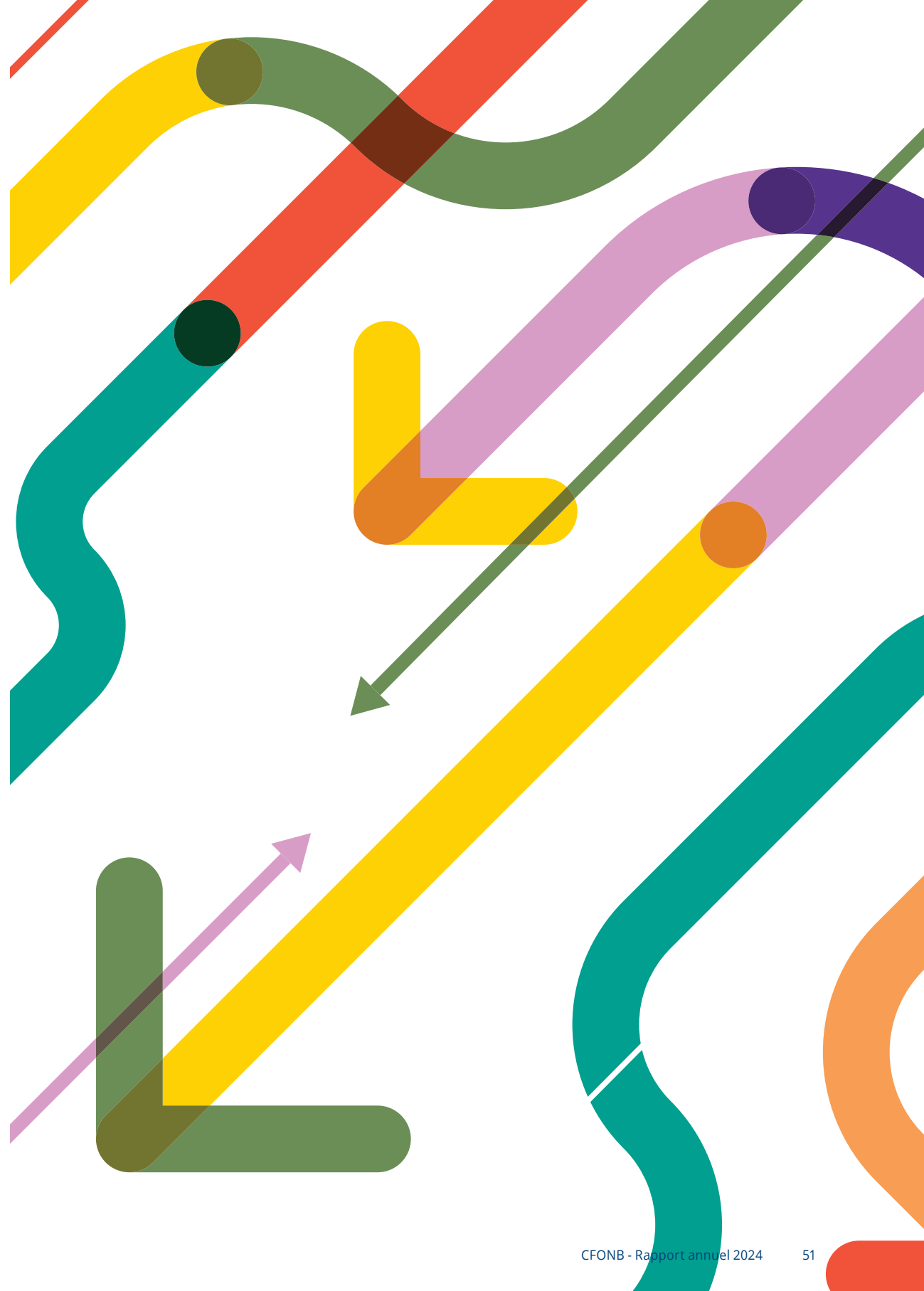
Le GT Fichier d'incidents de paiement est en attente d'un véhicule législatif autorisant les banquiers présentateurs de chèques à consulter le FNCI. Le GT a également été sollicité pour avis sur une extension potentielle à l'ensemble des établissements émetteurs du fichage relatif aux retraits de cartes bancaires pour usage abusif.

Fichier d'incidents de paiement – ssGT Usurpation d'identité



Animatrice :
France PICATTO
Banque de France

Le GT a été associé aux réflexions sur les évolutions possibles autour du traitement des usurpations d'identité.



Chantiers et perspectives 2025

Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques

Portail de déclaration statistique OneGate : la mise en production de la migration technique de la containerisation de la solution (Version 7.7) est prévue pour le deuxième semestre 2025 ; cette nouvelle version n'aura pas d'impact sur les utilisateurs. Portail de gestion des échanges fiduciaires INTEROP :

Mises en production :

- Version 4.5 – Migration technique au 25/01/2025 ;
- Version 7.6 – Evolution référentiel client et billets faux prévue sur S1 2025, avec un impact utilisateur moyen ;
- Version 4.7 – Evolution fonctionnelle sur S2 2025.

Portail FIBEN : Gestion des changements sur le portail FIBEN avec le rehaussement du seuil de cotation en 2025.

POBI (PORTAIL BANCAIRE INTERNET) : Mise en place de l'évolution de l'infrastructure nécessaire pour des raisons de vieillissement, d'obsolescence des composants techniques et d'optimisation de la plateforme pour la mettre en conformité vis-à-vis du Règlement Général de Sécurité de l'ANSSI. Renforcement de la sécurité en 2025.

FCC : Mise à disposition sur POBI de la liste des interdictions judiciaires d'émettre des chèques prononcées au cours du mois précédent.

OSCAMPS : Nouvelle collecte dans un format allégé au premier trimestre 2025 et Collecte

Référentiel de sécurité du chèque (RSC) au premier semestre 2025.

DLPP : Evolutions vers les nouveaux formats Plain-CSV au T1 2025 et XBRL- CSV au S2 2025.

Renouvellement des contrats POBI : Poursuite de l'action.

Dématérialisation des demandes de certificats :

- Réalisation : jusqu'octobre 2025
- Mise en place prévue fin octobre 2025

Conformité RSC (Référentiel de Sécurité du Chèque)

Présenter l'analyse des résultats issus des déclarations RSC de la profession portant sur les données 2024. Ces déclarations, outre le fait qu'elles apportent une information globale à la Banque de France sur le niveau de conformité de la Place en matière de cadre de gouvernance, de contrôle interne et de processus associés au chèque, permettent notamment de suivre l'évolution des actions mises en œuvre par les banques pour respecter les objectifs de sécurité.

Cette restitution en 2025 devrait par ailleurs s'inscrire dans le cadre plus global du suivi des recommandations de l'Observatoire.

La Banque de France pourra en outre être amenée à proposer de nouvelles évolutions du référentiel en concertation avec les représentants du groupe du travail.

Évolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement

En 2025, le groupe sera particulièrement mobilisé sur la mise en place effective de la collecte allégée en capitalisant sur le travail préparatoire réalisé au cours de l'année 2024. Ce nouveau format permettra de faciliter les remises de certains établissements de taille modérée en leur proposant de répondre à un niveau plus agrégé et une seule fois par an (à la différence des collectes semestrielles). Ces nouvelles dispositions seront notamment l'occasion pour certains établissements qui ne répondent pas à ces collectes, malgré leur caractère réglementaire, d'y prendre part afin de se mettre en conformité.

Le groupe de travail s'attachera en outre, dans le cadre de ses missions classiques, à assurer le suivi des collectes existantes notamment en matière d'évolutions du référentiel, de renforcement des contrôles, de mise à jour de la documentation technique. L'objectif étant que les participants aient une compréhension commune de ces enjeux et disposent d'un maximum de visibilité afin d'être en mesure d'implémenter ces évolutions dans les meilleures conditions.

Fichiers d'incidents de paiement

Le groupe de travail continuera à suivre l'activité des fichiers d'incidents de paiement et les indicateurs de qualité de service du FICP.

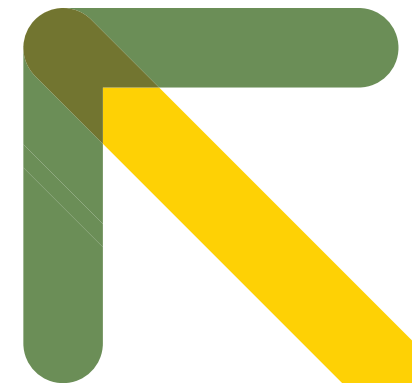
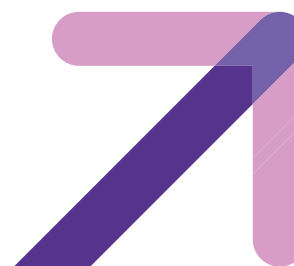
Il suivra l'actualité réglementaire et ses impacts sur les fichiers d'incidents de paiement (FCC, FNCI et FICP) et notamment la transposition à venir de l'actualisation de la directive européenne relative au crédit à la consommation. Il préparera l'ouverture de la consultation du FNCI aux banquiers présentateurs de chèques. Concernant la proposition d'extension potentielle à l'ensemble des établissements émetteurs du fichage relatif aux retraits de cartes bancaires pour usage abusif, il a été décidé de poursuivre la réflexion et d'organiser une réunion spécifique avec les interlocuteurs dédiés à ce sujet dans chaque établissement.

Fichier d'incidents de paiement – ssGT Usurpation d'identité

Le groupe de travail poursuivra les travaux engagés autour du traitement des usurpations d'identité au niveau des fichiers d'incidents de paiement.

Identifiant bancaire – Mixte GUF/CFONB

Le GT Identifiant bancaire est en veille.



LES COMMUNICATIONS DU CFONB EN 2024

JANVIER

04/01/2024 (n°20240001)

Évolution de l'agenda de la migration Securact de la version 2.02.03 vers la version V2.03

16/01/2024 (n°20240002)

Avis de radiation d'identifiants ICS

22/01/2024 (n°20240003)

Avis de radiation d'identifiants ICS

24/01/2024 (n°20240004)

Guide de la procédure de conversion du mode de comptabilisation des produits de taux du mode de comptabilisation UNIT en mode comptabilisation FAMT

31/01/2024 (n°20240005)

Avis de radiation d'identifiants ICS

FÉVRIER

04/02/2024 (n°20240006)

Avis de radiation d'identifiants ICS

MARS

06/03/2024 (n°20240007)

Avis de radiation d'identifiants ICS

07/03/2024 (n°20240007)

Aménagement des délais d'acheminement au CEPC de La Réunion et au CEPC de Paris des vignettes des chèques circulants remis à Mayotte

21/03/2024 (n°20240009)

Avis de radiation d'identifiants ICS

AVRIL

09/04/2024 (n°20240010)

Modalités de déclaration des notifications à la Banque de France au titre de l'article L 133-18 du Code Monétaire et Financier

11/04/2024 (n°20240012)

Déclaratif CESOP – Guide pratique CESOP à destination des PSP - Déclaration aux autorités fiscales françaises

29/04/2024 (n°20240013)

Avis de radiation d'identifiants ICS

30/04/2024 (n°20240014)

Echange interbancaire des virements insaisissables et des virements APL émis par la sphère sociale

30/04/2024 (n°20240015)

Virements insaisissables - Virements APL

JUILLET

03/07/2024 (n°20240016)

Avis de radiation d'identifiants ICS

03/07/2024 (n°20240017)

Avis de radiation d'identifiants ICS

11/07/2024 (n°20240018)

Avis de radiation d'identifiants ICS

18/07/2024 (n°20240019)

Aménagement des délais d'acheminement au CEPC de Paris des vignettes des chèques circulants – Impact des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

19/07/2024 (n°20240020)

Avis de radiation d'identifiants ICS

23/07/2024 (n°20240021)

Mise en place de collectes statistiques allégées sur les Moyens de paiement, sous condition de seuil d'activité

AOÛT

01/08/2024 (n°20240022)

Pratique de marché relative à la définition du modèle technique de traitement de la méthode Anti- Dilution Levy (ADL)

01/08/2024 (n°20240023)

Pratique de marché relative à l'harmonisation des lettres aux porteurs entre les acteurs de la Place

20/08/2024 (n°20240024)

Avis de radiation d'identifiants ICS

SEPTEMBRE

11/09/2024 (n°20240025)

Calendrier pour l'année 2025 des jours de fermeture des systèmes de paiement en euros, de compensation et de règlement-livraison en France en regard du calendrier du système TARGET2

12/09/2024 (n°20240026)

Avis de radiation d'identifiants ICS

23/09/2024 (n°20240027)

Mise à jour des cahiers des charges technique (V4) et fonctionnel (V5) CICLADE de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) dans le cadre de la loi Eckert

24/09/2024 (n°20240028)

Fin de la mesure temporaire d'aménagement des délais d'acheminement au CEPC de La Réunion et au CEPC de Paris des vignettes des chèques circulants remis à Mayotte

OCTOBRE

10/10/2024 (n°20240029)

Avis de radiation d'identifiants ICS

15/10/2024 (n°20240030)

Aménagement des délais d'acheminement au CEPC de Paris des vignettes des chèques circulants remis en Martinique

NOVEMBRE

04/11/2024 (n°20240031)

Nouvelle version 5.5 du Manuel Interbancaire des Normes d'Opérations sur le Système d'échange (MINOS)

06/11/2024 (n°20240032)

Avis de radiation d'identifiants ICS

19/11/2024 (n°20240033)

Procédure d'inscription sur les PEA / PEA-PME des titres commercialisés par les plateformes de financement participatif

22/11/2024 (n°20240034)

Guide de la procédure de conversion du

mode de comptabilisation des produits de taux du mode de comptabilisation UNIT en mode de comptabilisation FAMT – Phase 2

21/11/2024 (n°20240032)

Pratique de marché relative au traitement des dividendes majorés

DÉCEMBRE

02/12/2024 (n°20240036)

Avis de radiation d'identifiants ICS

04/12/2024 (n°20240037)

Fin de la mesure temporaire d'aménagement des délais d'acheminement au CEPC de Paris des vignettes des chèques circulants remis en Martinique

04/12/2024 (n°20240038)

Avis de radiation d'identifiants ICS

19/12/2024 (n°20240039)

Aménagement des délais liés aux échanges des chèques suite au passage du cyclone CHIDO à Mayotte

20/12/2024 (n°20240040)

Pratique de marché relative à la transmission de données par le fichier de réconciliation des positions

23/12/2024 (n°20240041)

Avis de radiation d'identifiants ICS

24/12/2024 (n°20240042)

Aménagement des procédures civiles d'exécution des Saisies Administratives à Tiers Détenteur de la DGFIP suite au passage du cyclone CHIDO à Mayotte

24/12/2024 (n°20240043)

Publication des nouvelles versions 2025 des Rulebooks des schémas de paiement de l'EPC

NOTRE FILIALE EBICS SC



Historique

Depuis la disparition du réseau X25 en 2011 et de facto du protocole ETEBAC, le protocole de communication EBICS s'est imposé pour les banques comme une solution incontournable dans le cadre de leurs relations Télématiques avec leurs clients entreprises.

Pour mémoire, la société EBICS SC créée en juin 2010 a pour objet de maintenir et faire évoluer le protocole de communication selon les besoins du marché et de promouvoir en Europe l'adoption de ce standard ouvert et sans licence payante.

La société EBICS (de droit belge) a été créée le 22 juin 2010, le capital étant réparti à 50% pour la communauté Allemande et 50% pour la communauté Française, participation portée par le CFONB. Par augmentation du capital, la communauté Suisse a rejoint la société en 2015 en acquérant 7% de l'entreprise. La nouvelle réglementation des sociétés en Belgique simplifiant les textes et facilitant l'élargissement du nombre d'actionnaires nous a permis en 2020 d'intégrer très facilement la communauté Autrichienne parmi les actionnaires de notre société EBICS SC (anciennement EBICS SCRL).

Le Board est désormais composé de quatre nationalités : Française, Allemande, Autrichienne et Suisse.

Working Group ebics

Les travaux du Working Group en 2024 ont été menés selon 4 axes :

1.....

Analyse et réflexion sur l'intégration de la Vop (Verification of Payee) dans EBICS

2.....

Analyse et intégration de 'Change Requests' en provenance des différentes communautés

3.....

Travaux sur la sécurité menés avec le GT Sécurité du CFONB :

- Analyse du document « Security Concept » pour éventuelles remarques
- Courbes elliptiques
- Longueur des clés
- Intégration d'une famille de certificats (signature à distance)

4.....

Spécifications de la version 4.0 en cours avec la création de 6 sous-groupes d'expertise :

- Electronic Signatures
- Security algorithms
- Digitalization and Automation
- Improvements for communication
- Performance and technical aspects
- XML-schema



Ci-dessus : Les membres du WG à Zurich, septembre 2024

Ci-dessous : Les membres français du WG



Le WG EBICS s'est réuni 6 fois en 2024, dont 2 fois en présentiel à Berlin puis à Zurich, pour avancer sur les différents chantiers de la future version V4 du protocole et sur la prise en compte du règlement Vop (Verification of Payee) au niveau d'EBICS.

ÉVÉNEMENT DU CFONB

Jeudi 28 mars 2024 - « Pourquoi la Normalisation est une stratégie de compétitivité respectueuse »



Rencontre CFONB du 28 Mars 2024, en partenariat avec la FBF, dédiées à la Normalisation :
« Découvrez pourquoi la Normalisation est une stratégie de compétitivité respectueuse et adoptez en les bénéfiques pour la profession bancaire »

Le CFONB, Bureau de Normalisation par délégation de l'AFNOR et agréé par l'État pour les Services Financiers, a proposé, à l'occasion de cette conférence inédite, d'expliquer l'organisation de la normalisation et comment, appliquée sur les sujets du numérique et des métiers des services financiers, la normalisation devient un vecteur d'opportunité, de progrès et de croissance.

Les sujets relatifs à l'Intelligence Artificielle, la Blockchain, la Cybersécurité, le Cloud ou la Finance Durable ont été abordés avec la participation d'AFNOR, du CFONB et de nombreux experts exerçant la présidence de Commissions de Normalisation Françaises et Internationales.

L'enjeu de cette rencontre était de donner les clés de compréhension sur la normalisation en s'adressant à tous les décideurs et experts responsables en Stratégie / Marketing / Innovation / RSE / RSI / MOA / Juridique.

Cette rencontre, qui a accueilli de nombreux intervenants prestigieux dont Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Économie, a réuni 125 participants dans l'auditorium de la FBF.

NOS INTERVENANTS

- **Arnaud Montebourg**, Ancien ministre du numérique et de l'économie, Président de Datategy
- **Marie-Anne Livi**, Présidente du CFONB
- **Pierre Epailard**, Responsable du Bureau de Normalisation du CFONB
- **Morgan Carabeuf**, Responsable du pôle numérique de l'AFNOR
- **Rodolphe Civet**, Responsable du pôle sécurité des produits de l'AFNOR
- **Jean-Marie Picard**, Enseignant chercheur à l'UTC de Compiègne
- **Severine Denys**, Directrice des affaires institutionnelles DOCAPOST
- **Yves Le Querrec**, Président du COS ICN de l'AFNOR
- **François Zamora**, Chief Security Officer chez Orange, Président de la CN Cybersécurité de l'AFNOR
- **Lina Ismaël**, Responsable sociétale à l'AFNOR
- **Patrick Bezombes**, Président de la CN Intelligence Artificielles de l'AFNOR
- **Lorenzo Gaston**, Expert sécurité chez THALES
- **Laurent Lafeuillade**, Président de la CN Sécurité des services financiers
- **Pierre Colladon**, Président de la CN Référentiels pour les services financiers



AUTRES CONTRIBUTIONS



En 2023, une réflexion avait été menée pour pouvoir proposer à l'Association Française des Etablissements de Paiement et de Monnaie Electronique de participer à certains groupes de travail du CFONB traitant de sujets impactant l'activité des établissements de paiement et de monnaie électronique. Les modalités d'échanges entre l'AFEPAME et le CFONB ont ainsi évolué en 2024. Le groupe

de travail dédié aux questions relatives aux établissements de paiement et de monnaie électronique a été dissous en 2024. Désormais, l'AFEPAME participe aux groupes de travail dédiés aux obligations Tiers Déclarants et aux virements et prélèvements. Cette participation en direct des représentants de l'AFEPAME permet depuis une collaboration plus riche et efficiente entre nos deux associations.



L'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF) est un membre Partenaire du CFONB depuis douze ans. L'organisation conjointe des «Rencontres du CFONB à Monaco» est l'occasion de faire un tour d'horizon complet des sujets d'actualité, le CFONB apportant les éléments de réponses aux questions posées et proposant des présentations ciblées. Il est habituel également qu'à cette occasion, le secrétariat du CFONB participe à la plénière du groupe de travail de l'AMAF sur les moyens de paiement.

Pour des raisons d'ordre logistique, la rencontre annuelle à Monaco prévue au second trimestre 2024 a été reportée à début 2025. Nous avons ainsi à cœur d'organiser régulièrement des rencontres du CFONB à Monaco qui sont toujours un lieu d'échanges particulièrement nombreux et variés : ces échanges permettent aux adhérents de l'AMAF de disposer de tout élément nécessaire à la mise en œuvre des textes réglementaires et de bénéficier des informations relatives à de futures mises en place .



L'Institut d'Émission d'outre-mer (IÉOM) est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique. Le Franc Pacifique, et non pas l'Euro, a cours légal dans ces territoires. L'institut dispose de trois agences implantées en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie Française et d'un siège à Paris (qui est commun avec celui de l'IEDOM). L'IÉOM a notamment pour mission d'assurer la sécurité des moyens de paiement utilisés dans ce vaste territoire, en liaison avec la Banque de France. L'IÉOM est devenu un participant externe du CFONB en 2013. Le groupe de travail dédié dénommé «IÉOM» existe ainsi depuis douze ans. Ce groupe de travail spécifique aborde les questions relatives aux territoires du Pacifique, et en particulier les impacts des évolutions des moyens de paiement métropolitains dans cette zone qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Il traite notamment de la maintenance de la solution «SEPA COM PACIFIQUE» qui permet d'envoyer et de recevoir des virements et

des prélèvements au format SEPA à destination ou en provenance de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Les échanges des experts portent également sur l'ensemble des autres sujets techniques relatifs aux moyens de paiement en fonction de l'actualité de ceux-ci. En 2024, le groupe de travail a permis des échanges fructueux autour de l'actualité des paiements SEPA, la mise en œuvre dans les collectivités d'outre-mer de la Décision 69-02 (décret visant à permettre aux personnes physiques et certaines personnes morales de réaliser des virements depuis un compte de dépôt (paiement/à vue) vers leur compte d'épargne (et inversement) ouverts dans des établissements bancaires différents), et la réglementation sur le paiement instantané et le service de Verification of Payee. L'actualité juridique et l'opportunité d'une extension géographique des nouveaux textes aux collectivités d'outre-mer ont été également abordées.



L'Office des Postes et Télécommunications (OPT) de Nouvelle-Calédonie est membre partenaire du CFONB depuis dix ans. Un établissement «OPT» opère dans le cadre d'un statut spécifique, sans lien capitalistique ni avec la Poste ni avec la Banque Postale. L'organisation et les règles de fonctionnement d'un «OPT» sont fixées par arrêté. Ce dernier assure l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information. Ses orien-

tations stratégiques, économiques, financières, commerciales et sociales sont définies par un Conseil d'administration sur proposition du Directeur Général. Être adhérent au CFONB permet aux collaborateurs de cette entité de disposer de la documentation, des préconisations et des recommandations de la profession au travers des publications et des communications du CFONB publiées sur son site extranet dédié aux adhérents.



18, rue La Fayette - 75440 Paris Cedex 09
cfonb@cfonb.fr - www.cfonb.fr

Directrice de la publication : Anne Ballerini • Mise en page : Café Noir -
Document imprimé en juillet 2025 • Impression : La Dinamo
Photos : Anaïs Platteaux - Anne Ballerini - Pierre Epailard -
©griffen#26688082 - ©Pierite#17155823 -
ISSN n°2550-8911



CFONB

18, rue La Fayette

75009 PARIS

Tél. 01 48 00 51 82

E-mail : cfonb@cfonb.fr

www.cfonb.org



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires